

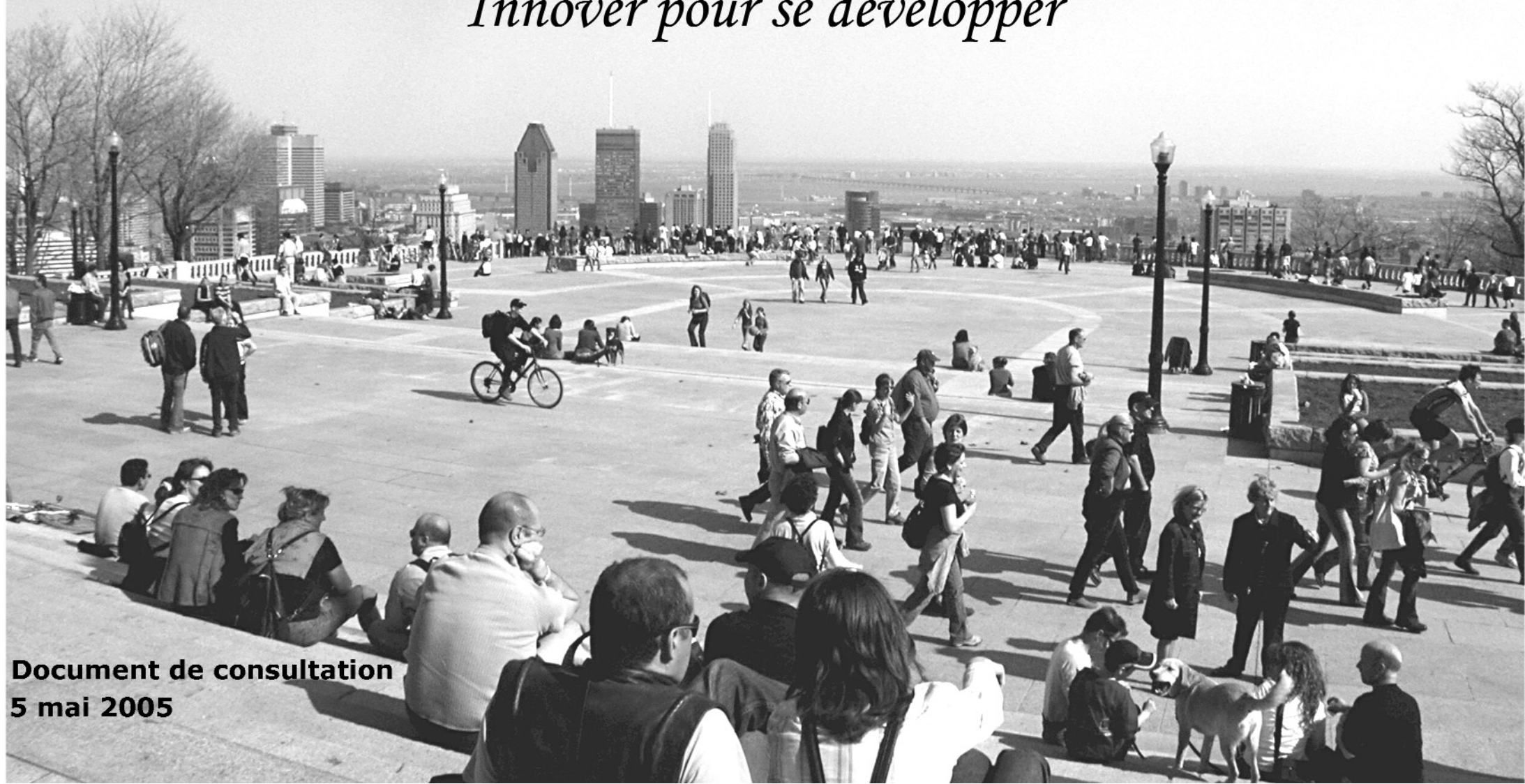
---

*Conférence régionale des élus de Montréal*

---

## **Projet de plan quinquennal de développement 2005-2010**

*Innovover pour se développer*



**Document de consultation  
5 mai 2005**

## Mot du président

Un grand nombre d'acteurs oeuvre au développement de Montréal. Chacun d'eux, porte en lui une certaine vision de Montréal et contribue, à sa façon, à en changer le visage. Selon le champ d'activité, chacun porte un ensemble de valeurs, d'objectifs et de moyens d'intervention qui lui sont propres. Toutefois, ici comme ailleurs, quand on y regarde de près, on peut déceler un fil conducteur, certaines valeurs et certains objectifs qui sont partagés par le plus grand nombre et qui marquent notre communauté d'un cachet particulier. La force d'une collectivité repose, pour une part, sur sa capacité de faire émerger ces éléments catalyseurs, d'y rallier le plus grand nombre et de générer des projets conséquents.

La CRÉ de Montréal, à titre de carrefour qui met en réseau les différents leaders élus et socio-économiques de la région, offre l'occasion aux partenaires du développement de la région de se concerter pour convenir d'une vision commune et en faire la promotion. Par ses comités de travail, elle permet également de mettre au point des projets concrets qui s'inscrivent dans le cadre de cette vision partagée, et de les réaliser en partenariat.

La CRÉ de Montréal consulte aujourd'hui ses membres et partenaires sur son projet de plan quinquennal de développement 2005-2010, « Innover pour se développer », afin de s'assurer que sa vision de Montréal et de son développement rallie le plus grand nombre d'intervenants possible.

« Innover pour se développer » repose sur quatre grands axes qui, nous l'espérons, constitueront autant de points de ralliement et de sources d'inspiration pour les acteurs régionaux. En quelques lignes, le fil conducteur de ce plan se présente comme suit. Nous voulons un Montréal qui se démarque par la qualité de son milieu de vie, nous souhaitons, pour Montréal, un développement dynamique et solidaire, qui repose sur une participation active de ses citoyens et citoyennes. Nous voulons voir grandir Montréal comme une communauté de savoirs et de culture, qui rayonne par sa créativité et son innovation.

La CRÉ de Montréal, évidemment, ne peut prétendre agir sur tous les enjeux et défis de la région. Elle a donc élaboré ce projet de plan quinquennal en privilégiant comme angle, les orientations et projets qui exigent un travail en partenariat et dans lesquels

elle peut, du fait de son expertise en matière de concertation, apporter une contribution significative.

En somme, nous vous invitons à commenter, bonifier et enrichir ce document de consultation, afin que nous puissions, ensemble, œuvrer au développement économique, social et culturel de la région, et que tous les Montréalais et Montréalaises soient partie prenante de ce développement.

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Georges Bossé', written over a horizontal line.

Georges Bossé

## Table des matières

Avant-propos	1	2.3 Affirmer la culture comme moteur de développement et de cohésion sociale.	27
Introduction	3	<b>3. Une participation citoyenne active</b>	33
<b>1. Un développement dynamique et solidaire</b>	7	<u>Objectifs généraux :</u>	
<u>Objectifs généraux :</u>		3.1 Augmenter la participation des femmes dans le développement de la région.	34
1.1 Accélérer le développement des secteurs stratégiques et maintenir une économie diversifiée.	8	3.2 Valoriser la contribution économique, sociale et culturelle des aînés.	35
1.2 Préserver et développer des réseaux de transports performants et respectueux de l'environnement.	9	3.3 Augmenter la participation citoyenne des jeunes et promouvoir une culture de la relève auprès des organisations, des décideurs et des élus montréalais.	36
1.3 Reconnaître et soutenir l'économie sociale comme productrice de richesse et de cohésion sociale.	10	3.4 Augmenter la participation des communautés culturelles au développement de la région.	38
1.4 Attirer davantage d'immigrantes et d'immigrants et mieux assurer leur Intégration, de même que celle des personnes issues des Communautés culturelles.	12	<b>4. Un environnement et un milieu de vie de qualité</b>	43
1.5 Accroître les efforts de lutte à la pauvreté et à l'exclusion.	13	<u>Objectifs généraux :</u>	
1.6 Atteindre l'équité et la parité entre les hommes et les femmes.	15	4.1 Informer les décideurs des enjeux stratégiques en matière d'environnement et de développement durable.	44
<b>2. Une communauté de savoirs et de culture</b>	23	4.2 Encourager une meilleure gestion des ressources.	45
<u>Objectifs généraux :</u>		4.3 Contribuer à consolider les espaces urbains existants et préserver les milieux naturels.	46
2.1 Faire de l'éducation et de la formation une obsession collective.	24	4.4 Augmenter la qualité du milieu de vie des citoyens.	47
2.2 Stimuler la recherche, l'innovation et la créativité.	26		

## Avant-propos

### La Conférence régionale des élus de Montréal

En 2004, la Conférence régionale des élus de Montréal a pris le relais du Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDÎM) à titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional sur son territoire.

Elle a pour mandat de favoriser le développement de l'île de Montréal. À cette fin, la CRÉ de Montréal travaille à soutenir la concertation des partenaires régionaux dans une perspective de développement économique, social et culturel de la région de l'île de Montréal.

La CRÉ de Montréal s'est donné une mission qui s'articule autour des trois axes suivants :

- un partenaire d'influence où les élus et les leaders socio-économiques de la région se mobilisent et agissent solidairement pour développer l'île de Montréal;
- un carrefour qui met en réseau les leaders montréalais dans le but de faire valoir les intérêts et spécificités de la région de Montréal;
- un acteur visionnaire, vigilant et proactif qui suscite des réflexions et des actions concrètes en réponse aux défis régionaux, aux besoins et aux attentes des citoyennes et citoyens.

### Le plan quinquennal de développement 2005-2010

Le gouvernement du Québec a confié à la Conférence régionale des élus de Montréal la responsabilité d'établir un plan quinquennal de développement de l'île de Montréal définissant, dans une perspective de développement durable, les objectifs généraux et particuliers de développement de la région de l'île de Montréal en tenant compte en priorité de la participation à la vie démocratique de la région des jeunes et, selon les principes de l'égalité et de la parité, des femmes.

En vertu de la loi, le plan quinquennal de développement 2005-2010 de l'île de Montréal doit également tenir compte :

- des stratégies et des objectifs régionaux en matière de main-d'œuvre et d'emploi déterminés par le conseil régional des partenaires du marché du travail;
- du schéma métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal;
- du plan des grands enjeux du développement économique adoptés par la Communauté métropolitaine de Montréal.

Le plan quinquennal de développement 2005-2010 remplacera le plan stratégique régional 2000-2005, *Une métropole internationale et solidaire pour un développement durable*, ainsi que l'entente cadre de développement de la région de Montréal 2001-2006.

### Un nouveau contexte régional et métropolitain

Les partenaires regroupés au sein du CRDÎM affirmaient, dans le plan stratégique régional 2000-2005, la nécessité de doter la région métropolitaine de Montréal d'une organisation de planification et d'actions. Ce souhait est devenu réalité en 2001 avec la création de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), un organisme de planification et de gestion d'activités métropolitaines. Depuis sa création, la CMM a travaillé à définir une vision métropolitaine et des stratégies d'action pour assurer un développement optimal de son territoire d'intervention.

Ces dernières années ont également été caractérisées par la fusion des 28 villes de l'île de Montréal donnant ainsi naissance à la nouvelle Ville de Montréal. Dans les mois qui ont suivi, les autorités politiques montréalaises ont convié l'ensemble des intervenants de la région à déterminer les grands enjeux de développement de Montréal et les projets qui en découlent. Cet événement intitulé « Sommet de Montréal » fut un exercice sans précédent de mobilisation de la communauté montréalaise en faveur du développement de Montréal.

La mise en place de la CMM et la création de la nouvelle Ville de Montréal ont eu, entre autres effets, de susciter beaucoup de travaux d'analyse et de réflexion sur les enjeux

et défis de développement du territoire montréalais. Il en résulte que Montréal, c'est-à-dire à la fois le territoire de l'île de Montréal et celui de la région métropolitaine ont été largement auscultés au cours des trois dernières années. Plusieurs exercices de diagnostic, de consultation et de planification stratégique à l'échelle de l'île de Montréal et de la région métropolitaine ont été réalisés, ou sont en voie de l'être, par d'autres acteurs socio-économiques. De ce fait, on peut aisément affirmer que les enjeux et défis de développement de la région sont bien connus et largement partagés par les partenaires régionaux.

Il s'agit donc maintenant de déterminer, eu égard à certains enjeux et défis régionaux, comment la CRÉ de Montréal peut contribuer à concrétiser davantage, à moyen et long termes, nos objectifs communs de développement.

### **Les objectifs du plan quinquennal**

La valeur ajoutée de la Conférence régionale des élus de Montréal réside dans sa capacité à concerter les partenaires régionaux autour d'objectifs et de projets communs de développement économique, social et culturel. Dans ce contexte, l'élaboration d'un plan quinquennal de développement constitue un moment précieux puisqu'il nous permet de se donner une vision commune, de convenir d'objectifs généraux et particuliers de développement qui guideront notre action au cours des cinq prochaines années.

Nous avons souligné, précédemment, que la région a été énormément étudiée. Tout récemment, plusieurs plans sectoriels et stratégiques de développement ont émergé de ces réflexions et consultations régionales. Ce contexte, nous a incité à proposer une approche différente pour l'élaboration du plan quinquennal 2005-2010, de celle qui avait prévalu pour les deux plans stratégiques précédents, 1995-2000 et 2000-2005.

Quelle est la valeur ajoutée du plan quinquennal de développement 2005-2010 dans le contexte régional actuel ? Nous croyons que cette valeur réside dans la capacité de la CRÉ de Montréal de générer des pistes d'actions et des projets de développement pour lesquels la concertation de plusieurs partenaires constituent une condition *sine qua non*.

Dans cette optique, le plan quinquennal de développement 2005-2010 vise à déterminer des actions et des projets dans lesquels la CRÉ pourra jouer un rôle

déterminant, ou, à tout le moins, contribuer de façon significative, du fait de son rôle privilégié d'agent de concertation des intervenants dans le développement de l'île de Montréal. Pour atteindre cet objectif, la CRÉ de Montréal souhaite :

- Se donner une vision globale (intersectorielle) et commune (partagée par l'ensemble des partenaires) du développement de l'île de Montréal;
- Accroître l'arrimage entre les plans stratégiques et plans d'actions des divers partenaires (institutionnels et autres) de l'île de Montréal et de la région métropolitaine;
- Rallier l'ensemble des acteurs montréalais vers des objectifs généraux et particuliers de développement.

### **La démarche retenue**

La démarche d'élaboration du plan quinquennal de développement ne peut pas être une démarche isolée. Elle doit s'inscrire en continuité et s'harmoniser avec les démarches similaires réalisées par les partenaires régionaux et métropolitains dans leur champ d'action respectif. Par ailleurs, le plan quinquennal ne peut pas être uniquement la somme de l'ensemble des plans stratégiques sectoriels de la région.

Les objectifs généraux et particuliers présentés dans ce premier projet de plan quinquennal 2005-2010 sont largement inspirés des objectifs et stratégies de développement adoptés par les partenaires régionaux. Parmi l'ensemble de ces stratégies, nous avons retenu celles qui nous semblaient porteuses d'une action concertée à l'échelle de la région de l'île de Montréal et dans certains cas de la région métropolitaine, car il est entendu que plusieurs enjeux transcendent les limites administratives ou géographiques de l'agglomération montréalaise.

Dans le cadre du processus d'élaboration du plan quinquennal de développement, la CRÉ de Montréal convie donc ses partenaires à se donner une vision de développement commune, à convenir d'objectifs de développement qu'ils souhaitent travailler ensemble et surtout à déterminer des actions et des projets de développement dans lesquels la CRÉ de Montréal, en tant que lieu de concertation, peut jouer un rôle significatif.

## Introduction

Montréal se distingue par sa capacité d'accueil et son ouverture sur le monde. Première ville francophone d'Amérique du Nord, elle accueille, de plus, une grande proportion d'immigrants provenant de diverses communautés culturelles. Elle s'illustre comme une puissance économique et culturelle majeure, au sein du Québec. Avec son économie diversifiée, son riche tissu social et sa vitalité culturelle, elle possède toutes les qualités pour être classée parmi les régions métropolitaines les plus prospères en Amérique du Nord. Or, selon certains indicateurs de référence, Montréal figure parmi les dernières en termes de richesse collective. L'ensemble des réflexions sur le développement de Montréal converge donc généralement vers une même conclusion : Montréal doit accroître cette richesse collective. Pour les Montréalais cependant, la richesse collective doit profiter à tous et le développement doit se faire dans le respect de ce principe. Ainsi, la croissance doit avant tout viser à mieux exploiter les ressources existantes et à mieux outiller les citoyens.

Cette volonté, partagée par l'ensemble des acteurs montréalais, doit s'exercer dans un paysage complexe. Afin de consolider la position de Montréal et de poursuivre sa croissance pour en faire profiter l'ensemble des citoyens, les principaux acteurs régionaux ont réalisé des exercices de planification qui ont révélé d'importants défis à relever. Les principaux sont : augmenter le niveau d'éducation et de formation de la population ; créer des emplois de qualité ; accroître la productivité des entreprises ; intégrer les nouveaux arrivants à la société québécoise ; diminuer la pauvreté et l'exclusion et promouvoir le développement durable. Ces défis s'entrecroisent évidemment et doivent tous être relevés de front. Le plan quinquennal de développement 2005-2010 de la Conférence régionale des élus de Montréal propose une vision du développement et des actions conséquentes qui s'inscrivent dans le cadre de ces défis à relever.

Cette vision veut certes répondre aux besoins immédiats de la région, cependant elle souhaite le faire dans une perspective permettant de tracer les marques fondatrices d'une croissance économique constante et d'un système social solide. En ce sens, la croissance ne peut se limiter à l'augmentation de la richesse collective. Bien que celle-ci soit essentielle au développement, elle ne peut pas en être l'unique facette. L'accroissement de la richesse montréalaise va de pair avec l'amélioration du partage

de cette richesse. C'est pourquoi nous avons retenu deux enjeux principaux dans notre exercice de planification :

- Hausser le niveau de vie de la population montréalaise.
- Améliorer la qualité de vie montréalaise.

Ajoutons que la hausse du niveau de vie de la population doit se faire dans le respect des générations actuelles et futures. L'exploitation des ressources internes et externes à la région doit donc se faire dans une perspective de développement durable. En effet, la Commission mondiale de l'environnement et du développement – la Commission Brundtland – a défini le développement durable comme étant « [...] un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs »<sup>1</sup>. La CRÉ de Montréal entend inscrire l'ensemble de ses démarches dans cette perspective.

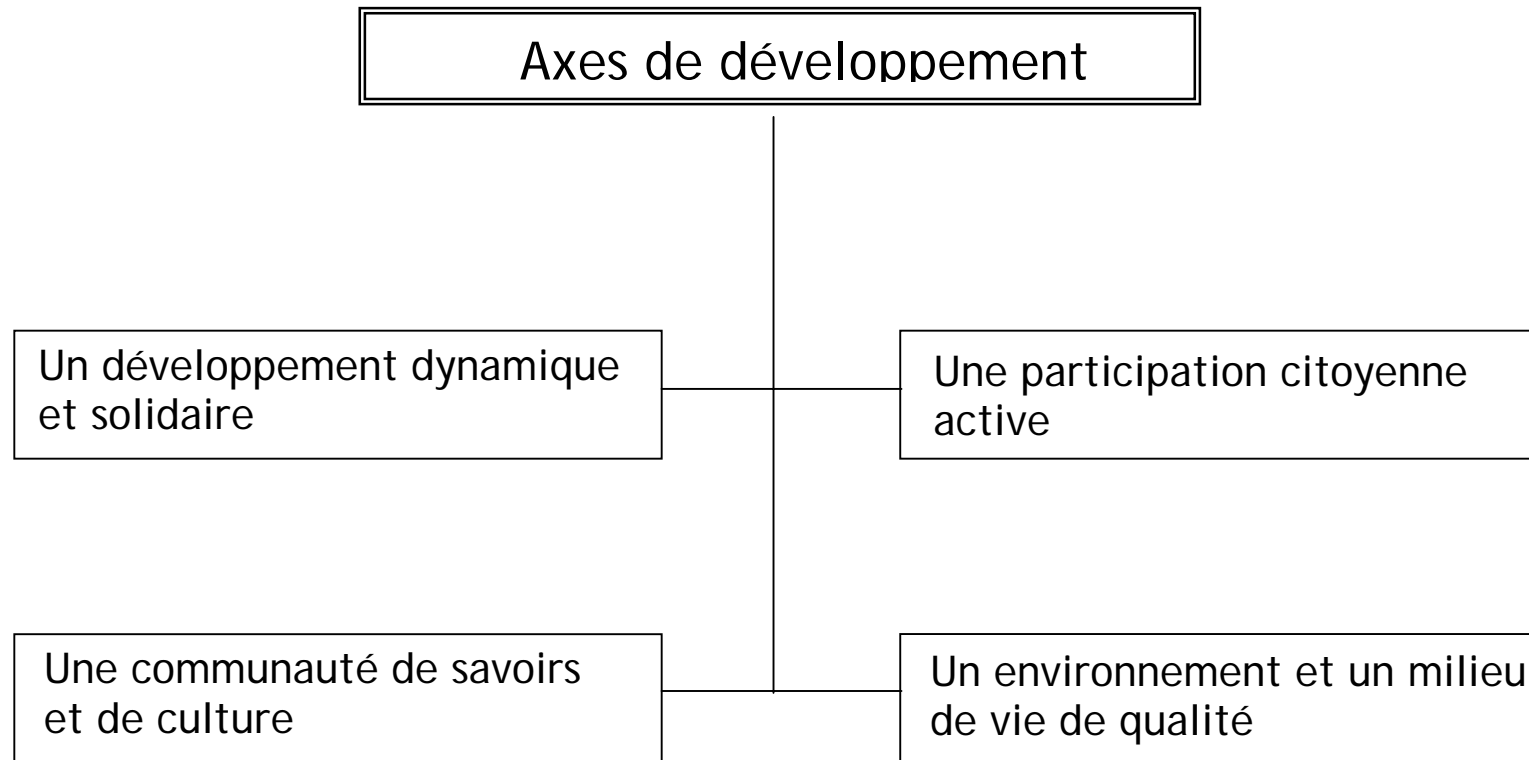
Nous considérons que la prospérité d'une région se mesure au niveau et à la qualité de vie de l'ensemble de ses citoyens et citoyennes. Poursuivre ces objectifs signifie donc : assurer un développement dynamique à tous les niveaux. En ce sens, l'aménagement des lieux publics et des infrastructures urbaines, les services à la population et les moyens de communication et d'information doivent tendre, de façon incontournable, vers l'accessibilité universelle. En effet, le développement de Montréal doit se faire en rendant possible la participation de l'ensemble des citoyens à ce développement, par des pratiques économiques, sociales et culturelles innovantes. Les citoyennes et citoyens seuls peuvent relever les défis de leur région. Les qualités de Montréal, la richesse de sa vie économique, sociale et culturelle, sont en effet le fruit de ses résidents. Ce sont ses entrepreneurs, ses artistes, ses travailleurs, ses étudiants et étudiantes, ainsi que et l'ensemble de ses citoyens et citoyennes qui animent ses quartiers et qui la rendent accueillante. Ce sont également eux qui ont le pouvoir de faire de Montréal un endroit attirant pour les étrangers et rayonnant sur la scène internationale. Le développement leur appartient.

<sup>1</sup> Gouvernement du Canada, en ligne : [http://www.sdinfo.gc.ca/what\\_is\\_sd/index\\_f.cfm](http://www.sdinfo.gc.ca/what_is_sd/index_f.cfm)

Ce plan propose donc un ensemble de pistes d'actions et de projets, tous pensés dans le cadre de quatre axes de développement, qui évoquent les éléments essentiels au développement durable de notre région.

- Un développement dynamique et solidaire;
- Une communauté de savoirs et de culture;
- Une participation citoyenne active;
- Un environnement et un milieu de vie de qualité.

La réalisation de ce plan quinquennal de développement commande, il va de soi, l'action concertée de l'ensemble des partenaires de la région. La Conférence régionale des élus de Montréal, dont le rôle est de concerter les partenaires régionaux, entend consolider davantage cette approche à travers la réalisation de ses différents projets.





## **Un développement dynamique et solidaire**

## 1. Un développement dynamique et solidaire

Le développement de l'économie montréalaise s'inscrit dans le contexte favorable, mais fragile, de l'économie québécoise. En effet, si le Québec connaît depuis plusieurs années une croissance constante en termes de création d'emplois, de PIB par habitant et d'investissements privés, cette croissance demeure inférieure à celle de l'Ontario et à celle de la moyenne canadienne.

Au plan du développement et de la création de la richesse collective, la région de Montréal est une pièce maîtresse sur l'échiquier québécois. Elle représente 1,8 million de personnes d'une agglomération plus vaste de 3,5 millions de personnes. Elle contribue pour une part importante au PIB de la région métropolitaine, qui correspond à 52 % du PIB québécois. En somme, l'île de Montréal joue un rôle déterminant dans le développement de la région métropolitaine et du Québec tout entier.

Dans le contexte actuel de globalisation des marchés, les villes et les régions sont en compétition directe. Elles deviennent alors les moteurs économiques des nations. Montréal possède plusieurs atouts stratégiques pour réussir son développement. Elle a une économie très diversifiée tout en ayant effectué avec succès un virage vers la nouvelle économie. Elle jouit d'une bonne situation géographique, à proximité d'importantes régions métropolitaines (Boston, New York, Ottawa et Toronto). Montréal est également le principal lieu d'accueil des nouveaux arrivants en sol québécois. Ces éléments contribuent à son dynamisme et son essor économique.

La partie est toutefois loin d'être gagnée. Nous avons vu précédemment que les défis demeurent nombreux pour développer une économie plus compétitive et accroître la création de richesse. Cependant, les stratégies de développement ne peuvent viser uniquement la création de nouvelles richesses. Il importe également de créer les conditions permettant le partage de cette prospérité, car une augmentation du PIB ne signifie pas nécessairement plus de richesse pour tous et une société exempte d'inégalités sociales. Nous devons donc tendre à ce que tous et toutes participent au développement de notre région et bénéficient de ses retombées, sans égard à leur origine culturelle, leur âge, leur sexe ou leur handicap. Un développement dynamique et solidaire exige une lutte à la pauvreté et à l'exclusion.

Afin de s'assurer d'une croissance économique dynamique et solidaire, une mobilisation des pouvoirs publics et des acteurs de la société civile est nécessaire à tous les

niveaux. Pour prendre part à ce développement économique solidaire de Montréal, la Conférence régionale des élus de Montréal a retenu six objectifs généraux.

- Accélérer le développement des secteurs stratégiques et maintenir une économie diversifiée;
- Préserver et développer des réseaux de transport performants et respectueux de l'environnement;
- Reconnaître et soutenir l'économie sociale comme productrice de richesse et de cohésion sociale;
- Attirer davantage d'immigrantes et immigrants et mieux assurer leur intégration, de même que celle des personnes issues des communautés culturelles;
- Accroître les efforts de lutte à la pauvreté et à l'exclusion;
- Atteindre l'équité et la parité entre les hommes et les femmes.

### 1.1 Accélérer le développement des secteurs stratégiques et maintenir une économie diversifiée

L'ensemble des partenaires de la région se mobilisent actuellement autour d'un défi commun : l'augmentation du rythme de croissance économique de la région. En appui à cet effort général, la Conférence régionale des élus reprend une stratégie explicitement formulée par la Ville Montréal dans son plan de développement économique et priorise la poursuite et le développement d'initiatives contribuant à l'accélération du développement des secteurs stratégiques, tout en maintenant une économie diversifiée.

Montréal s'illustre particulièrement bien dans les secteurs de haute technologie. Elle se classe en effet au deuxième rang par rapport aux cinq régions métropolitaines canadiennes les plus importantes en population pour le nombre d'emplois en haute technologie. En 2003, on comptait 143 500 emplois (8 % de l'emploi total) en haute technologie, soit 30 000 emplois dans le secteur de l'aérospatiale, 95 000 emplois dans les technologies de l'information et des communications et 18 500 emplois dans la biopharmaceutique<sup>2</sup>. Évidemment, afin de suivre le rythme des changements

<sup>2</sup> MI, *Indicateurs de haute technologie et d'innovation du Montréal métropolitain*, 2004, p.5

technologiques, le développement des industries de hauts savoirs est d'une importance capitale et les efforts doivent être multipliés dans ce domaine.

Cependant, comme le rappelle le projet de plan de développement économique de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), « *les économies diversifiées résistent mieux aux aléas de la conjoncture et sont plus dynamiques.* »<sup>3</sup> Cet effort de développement doit donc être transversal, afin que l'économie montréalaise poursuive sa croissance dans l'ensemble des secteurs. En ce sens, la Ville de Montréal, la CMM, ainsi que les acteurs des différents secteurs industriels s'entendent pour favoriser le développement des secteurs stratégiques, en poursuivant le soutien aux grappes industrielles.

En fait, Montréal possède déjà l'économie la plus diversifiée au Canada<sup>4</sup>. Cette diversité témoigne de sa vitalité. En effet, l'île de Montréal compte 200 000 emplois dans le secteur de la fabrication, soit 18 % du total des emplois de l'Île<sup>5</sup>. Notons, entre autres, l'importance du secteur de la mode, du vêtement et du textile. Il totalise environ 52 000 emplois et se classe au troisième rang des industries du vêtement en Amérique du Nord, après New York et Los Angeles<sup>6</sup>. L'importance de l'industrie bioalimentaire montréalaise doit également être soulignée : « *Montréal compte pour le tiers du PIB bioalimentaire et le quart des emplois du Québec* »<sup>7</sup>. De plus, des secteurs industriels comme les nanotechnologies, le design, la production cinématographique et le tourisme, occupant déjà une position majeure dans le développement de la région, ont produit des approches concertées de développement, afin d'affermir leur positionnement.

En fait, l'ensemble des éléments sont réunis pour assurer à Montréal une croissance économique constante. Pourtant, si cette croissance est effectivement constante, elle n'atteint pas des degrés de performance suffisants. En effet, Montréal « *a le PIB par habitant le plus faible des grandes agglomérations nord-américaines. Au sein de 65 grandes agglomérations de l'OCDE, Montréal se situe au 44<sup>e</sup> rang. Cette faiblesse*

<sup>3</sup> Communauté métropolitaine de Montréal, *Projet de plan de développement économique*, octobre 2004, p.14.

<sup>4</sup> Ville de Montréal, *Stratégie et plan d'action en développement économique de la Ville de Montréal*, document de consultation, novembre 2004 p.57

<sup>5</sup> Id., p.54-55.

<sup>6</sup> Id., p.27.

<sup>7</sup> Id.

*reflète les déficiences de la productivité du travail pour laquelle Montréal se situe au 49<sup>e</sup> rang »*<sup>8</sup>.

Afin de contribuer à l'accélération du rythme de cette croissance, la Conférence entend inscrire son action dans la perspective tracée par la Ville de Montréal et par la Communauté métropolitaine de Montréal. Elle se propose de soutenir le développement de créneaux porteurs et des secteurs plus traditionnels. Entre autres, la CRÉ de Montréal poursuivra son soutien à NanoQuébec et à l'industrie de la mode. Elle priorisera également les actions permettant de contribuer à la planification de la main-d'œuvre. En effet, la clé du développement réside, entre autres, dans la disponibilité d'une main-d'œuvre adaptée aux besoins du marché. La CRÉ de Montréal participera aux actions du Conseil des partenaires du marché du travail. Finalement, elle développera des projets encourageant le développement de l'entrepreneuriat.

## **1.2 Préserver et développer des réseaux de transport performants et respectueux de l'environnement**

Le développement économique d'une région, et la possibilité pour les gens d'y participer, ne peuvent se concevoir sans des réseaux de transport performants à long terme et répondant adéquatement aux impératifs environnementaux. Ceux-ci sont les nerfs de la région. Ils doivent permettre des déplacements faciles pour tous les citoyens et assurer un maximum de possibilités d'échanges commerciaux avec les autres régions. Deux volets importants sont donc à considérer dans la planification du développement des réseaux de transport : le transport des personnes et celui des marchandises. En fait, Montréal s'illustre comme une région très performante dans les deux domaines.

En effet, en ce qui a trait au transport des marchandises, une des études récentes et exhaustives sur la question relève que « *bien que Montréal ne domine dans aucun des modes de transport, force est de reconnaître qu'aucune ville canadienne n'affiche une force aussi équilibrée dans tous les domaines de ce secteur d'activités* »<sup>9</sup>. Montréal a en effet l'avantage d'être un carrefour dans les axes de transport routier, ferroviaire,

<sup>8</sup> Communauté métropolitaine de Montréal, *Projet de plan de développement économique*, octobre 2004, p.16.

<sup>9</sup> Comtois, Slack & Sanders, *L'industrie du transport des marchandises à Montréal : considérations pour l'élaboration du plan d'urbanisme*, Centre de recherche sur les transports, Université de Montréal, École des Hautes Études Commerciales, École polytechnique, Avril 2003, p.6.

maritime et aérien. Elle est une porte sur d'importants marchés nord-américains et, de plus en plus, sur des marchés européens. Comme en témoignent les taux de performance des différents modes de transport, celui des marchandises est donc central pour l'économie montréalaise. En effet, il faut noter que le port de Montréal, en plus d'être un des leaders nord-américains sur le marché de l'Atlantique Nord, est deux fois plus performant que celui de New York. Il peut gérer annuellement 1 014 148 conteneurs dans une superficie de 754 000 m<sup>2</sup>, alors que le port de New York ne peut gérer que 3 006 493 conteneurs dans une superficie de 3 954 800 m<sup>2</sup>, soit un ratio de 1,35 pour Montréal face à un ratio de seulement 0,75 pour New York<sup>10</sup>. De plus, il présente de nombreux avantages pour l'industrie dont, principalement, celui d'offrir la route la plus courte vers le marché du Midwest américain. Les réseaux ferroviaires et aéroportuaires sont également de puissants facteurs de développement économique et, au niveau du transport routier, notons simplement que 53 % des déplacements de camions pour le transport des marchandises de tout le Québec passent par l'île de Montréal<sup>11</sup>. L'ensemble des partenaires de la région s'entend donc pour dire qu'il faut poursuivre les actions afin de consolider le rôle de Montréal comme plaque tournante du transport des marchandises. Afin de participer à cet effort, la Conférence régionale des élus agira comme lieu de concertation, entre autres, sur les questions de la consolidation des structures de transport déjà existantes à Montréal et du développement accru de l'intermodalité.

En ce qui concerne le réseau des transports en commun, malgré les augmentations constantes des tarifs de droit de passage, il demeure performant et abordable. Cependant, afin d'assurer ces assises, Montréal doit faire face à d'importants défis. D'une part, des investissements majeurs sont essentiels afin d'en renouveler le patrimoine. À titre d'exemple, selon le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, « on estime que d'ici 2010, des investissements de plus de 2 milliards seront nécessaires pour remplacer les équipements fixes et les voitures du réseau de métro, et rajeunir la flotte des 1600 autobus »<sup>12</sup>. De plus, selon la Communauté métropolitaine de Montréal, le grand Montréal nécessitera plus de 7,2 milliards en projets de maintien du patrimoine, de consolidation et de développement des infrastructures de transport métropolitain, au

<sup>10</sup> Id, p.8.

<sup>11</sup> Transport Québec, *Les déplacements interurbains de véhicules lourds au Québec*, Enquête sur le camionnage de 1999, p.111.

<sup>12</sup> Ville de Montréal, *Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal*, 2004, p.33.

cours des quinze prochaines années<sup>13</sup>. D'autre part, il est impératif de rendre accessible l'ensemble des pôles économiques et résidentiels de l'Île, tout en conservant des droits de passage accessibles pour les usagers. En ce sens, la Conférence compte soutenir le plan de transport de la Ville de Montréal, par des efforts de concertation et de mobilisation de la communauté, afin d'assurer un meilleur financement du réseau et un meilleur accès à ce réseau, particulièrement pour les jeunes et les aînés.

Le réseau de transport en commun connaît d'autres difficultés. L'augmentation des déplacements quotidiens dans la région de Montréal s'est malheureusement traduite, au cours des dernières années, par un accroissement plus important des déplacements automobiles que du transport collectif. Bien que l'on assiste aujourd'hui à un équilibre dans la croissance de ces parts modales<sup>14</sup>, l'ensemble de la région doit tout de même chercher à amener les citoyens à utiliser davantage des moyens de transport collectif. En ce sens, des mesures doivent être mises en place pour inciter la population à utiliser des moyens de transport alternatifs. Des efforts sont déployés dans la région afin de promouvoir les différents moyens de transport actifs. La CRÉ de Montréal entend soutenir ces efforts, particulièrement par un soutien au développement du réseau cyclable de Montréal.

### 1.3 Reconnaître et soutenir l'économie sociale comme productrice de richesse et de cohésion sociale

Développement économique Canada<sup>15</sup> décrit en ces termes le positionnement de l'économie sociale au Québec :

« L'économie sociale a connu ces dernières années un essor au Québec. Elle est valorisée par plus de 7150 entreprises — coopératives ou organismes à but non lucratif — qui emploient 124 000 personnes et génèrent un chiffre d'affaires de 17,2 milliards de dollars. Ces entreprises contribuent à renforcer le tissu social et économique de collectivités tant urbaines que rurales par des services de proximité, des initiatives de mise en valeur des ressources du milieu et des entreprises

<sup>13</sup>CMM, *Bâtir une communauté responsable : optimiser le transport en commun dans la CMM, Un projet de décentralisation de la Communauté métropolitaine de Montréal*, 17 février 2005.

<sup>14</sup> « En cinq ans, les déplacements en transports collectifs (8 %) ont augmenté davantage que ceux en automobile (5 %) ». (AMT, *Enquête Origine-Destination*, automne 2003).

<sup>15</sup> Développement économique Canada, *Rapport sur les plans et les priorités 2004-2005* : . <http://www.dec-ced.gc.ca/Complements/Publications/RPP2004-2005/fr/3.html>

permettant l'intégration en emploi des populations marginalisées. Habituellement issues de la concertation et de la mobilisation de plusieurs partenaires et enracinées dans leur milieu, les entreprises d'économie sociale sont souvent bien placées pour repérer les nouveaux besoins des collectivités et y répondre de façon concertée.»

Si on s'en tient à la portion marchande de l'économie sociale, les balises montréalaises sont les suivantes :

- les EES injectent annuellement plus de 90 millions de dollars dans l'économie locale en dépenses de biens, services et salaires; elles emploient 2400 personnes dont près de 2000 à temps plein. De plus, les entreprises montréalaises, membres du Collectif des entreprises d'insertion, permettent chaque année à 1200 personnes d'améliorer leur employabilité, en les accueillant pour un stage de six mois ;
- les 262 Centres de la petite enfance (CPE) de l'Île emploient plus de 4000 personnes et ont un volume d'activité annuel de 175 millions de dollars ;
- les quelque 500 coopératives de consommateurs, excluant les coopératives financières, génèrent un chiffre d'affaires de 160 millions de dollars<sup>16</sup> ;
- l'ensemble du parc immobilier de l'habitation communautaire représente une valeur foncière qui s'approche du milliard de dollars.

On peut faire remonter au développement et à l'implantation de ce qui est aujourd'hui le réseau Desjardins, les débuts de l'économie sociale. Elle s'est développée à travers les expériences continues de coopération, pour connaître une deuxième vague vers la fin des années '90. L'urgence de la lutte contre l'exclusion et la pauvreté a conduit des organismes communautaires à créer, avec l'appui de l'État, des entreprises pour offrir des services de proximité, réaliser des projets de revitalisation des quartiers ou encore créer des entreprises d'insertion. Parallèlement, des éco-entrepreneurs émergeaient pour soutenir concrètement le développement durable, alors que les efforts pour démocratiser la culture ouvraient sur la création d'entreprises culturelles à vocation collective.

Dans une communication récente, le maire de Paris rappelait que la « véritable attractivité économique de la Capitale ne repose pas seulement sur des outils économiques ou sociaux » mais aussi sur « les conditions de vie, les conditions de logement, la lutte contre la pollution, (...) la politique culturelle, lesquelles constituent également des arguments importants qui influent sur l'attrait de la cité auprès des décideurs étrangers. »<sup>17</sup>

Ces dimensions sont au cœur des préoccupations qui animent les pratiques de l'économie sociale. Sa participation à la vie économique est certes significative, mais sa contribution va au-delà. Elle apporte une culture originale de l'action économique, de nouveaux savoir-faire et une conception élargie de la création de la richesse. Agissant localement, elle renforce la cohésion sociale, sans laquelle il n'est pas de prospérité et de sécurité.

Issue des communautés et des initiatives locales, l'économie sociale a besoin de la reconnaissance et du soutien de politiques publiques pour se développer. Depuis le transfert de la responsabilité du développement local de l'État québécois vers les municipalités, celles-ci sont plus particulièrement interpellées.

La CRÉ de Montréal entend s'associer au projet de l'économie sociale de recentrer la personne au cœur de l'économie, de permettre à chacun des citoyens d'être acteur du développement et de créer, conjointement, de la richesse et de la cohésion sociale.

Elle entend renforcer la présence de l'économie sociale comme composante d'une économie plurielle, dynamique et solidaire, en contribuant à une meilleure visibilité des entreprises d'économie sociale, en encourageant les pratiques d'achat solidaires, en favorisant l'émergence d'espaces de partenariat avec la Ville de Montréal et en contribuant au maintien de conditions favorables à la pérennité et au développement des entreprises d'économie sociale.

<sup>16</sup> Selon les données de la Direction des coopératives du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, disponibles pour l'année 2001.

<sup>17</sup> *L'emploi et le développement économique*, Communication du maire au Conseil de Paris du 20 et 21 octobre 2003.

#### 1.4 Attirer davantage d'immigrantes et immigrants et mieux assurer leur intégration, de même que celle des personnes issues des communautés culturelles

Montréal joue le rôle de lieu d'accueil principal des nouveaux arrivants au Québec et de résidence de la majorité des communautés culturelles issues de l'immigration. En effet, 76,5 % des personnes immigrantes admises au Québec s'établissent sur l'île de Montréal. Elles représentent 28 % de la population montréalaise, ce qui signifie qu'un résident sur quatre est issu de l'immigration<sup>18</sup>. L'immigration est capitale pour la région montréalaise et pour la société québécoise en général : elle représente une donnée importante du développement économique, social et culturel.

Avant tout, l'immigration contribue fortement à la vitalité culturelle montréalaise. La diversité des origines de ses citoyens, qui proviennent de l'Europe (40,6 %), de l'Asie (28 %), de l'Amérique (21,5 %) et d'Afrique (9,7 %)<sup>19</sup>, fait de Montréal une ville riche au plan culturel et ouverte sur le monde. De plus, l'immigration internationale intervient également à un autre niveau crucial du développement de la région. En effet, elle est responsable de « plus de la moitié (56,4 %) de la croissance démographique observée sur le territoire de la région métropolitaine de Montréal », et ce pourcentage s'élève à 80 % lorsque l'on calcule la croissance démographique de l'île de Montréal<sup>20</sup>. Cet apport démographique est essentiel à l'économie régionale et nationale, surtout quand on constate que « la croissance démographique de la région métropolitaine de Montréal a été relativement faible depuis une décennie, affichant une hausse de seulement 6,8 % de 1991 à 2001 »<sup>21</sup>. Ce contexte a conduit le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec à établir comme objectif premier de son plan d'action 2004-2007 l'ouverture des frontières à un plus grand nombre d'immigrants, principalement d'immigrants qualifiés. Ce choix pose cependant le défi important d'assurer un processus d'intégration efficace pour ces nouveaux arrivants, comme pour les personnes issues des communautés culturelles.

<sup>18</sup> Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal, *Rapport sur la pauvreté à Montréal*, septembre 2004, p. 13-16.

<sup>19</sup> Conférence régionale des élus de Montréal, *Miser sur la métropole du Québec : Place aux citoyens*, Forum régional de Montréal, 11 septembre 2004. Document synthèse, 27 septembre 2004, p.8.

<sup>20</sup> Ville de Montréal, *Stratégie et plan d'action en développement économique de la Ville de Montréal*, novembre 2004, p.41-43.

<sup>21</sup> Id.

En effet, il ne suffit pas d'attirer des populations et de les accueillir pour enrichir une société. Les immigrants et les personnes issues des communautés culturelles installées à Montréal rencontrent de nombreuses difficultés d'intégration. En témoignent le phénomène d'appauvrissement des personnes immigrantes et la difficulté qu'éprouve une grande partie d'entre elles à trouver un emploi. Ainsi, en 1980, 29,3 % d'entre elles étaient en situation de pauvreté, alors qu'en 2000, 41,6 % l'étaient (12 % de hausse en 20 ans)<sup>22</sup>. De plus, « le taux de chômage des personnes immigrées de l'île de Montréal demeure nettement plus élevé que celui de la population totale (13 % en 2001 contre 9,2 % pour la population totale de l'île de Montréal). Ces taux sont encore plus élevés lorsqu'il est question des femmes immigrantes. Les personnes des minorités visibles, quant à elles, rencontrent un taux de chômage deux fois plus élevé que la population totale »<sup>23</sup>.

Plusieurs facteurs rendent difficile l'intégration des immigrants. D'une part ceux-ci doivent déployer de nombreux efforts d'adaptation à leur nouvelle communauté et, d'autre part, cette communauté doit développer des structures et des comportements accueillants face à la diversité culturelle. Un portrait établi par la Commission scolaire de Montréal, l'une des cinq commissions scolaires de l'Île, illustre la complexité de la situation. En effet, « à peine plus de 50 % des élèves de la Commission scolaire de Montréal utilisent le français comme langue maternelle »<sup>24</sup> et, dans l'ensemble, la commission scolaire a répertorié près de 150 langues maternelles différentes chez ses élèves. Ceci étant, la question de la langue n'explique pas à elle seule la difficulté d'intégration. D'autres facteurs entrent en jeu. Entre autres, les mentalités doivent changer et certaines contraintes administratives doivent s'assouplir.

Parmi ces contraintes, l'une des plus nuisibles est la réticence à reconnaître les acquis académiques et professionnels des immigrants. Il faut prendre conscience que le coût de ces pratiques est payé collectivement. En effet, « il est estimé que la sous-utilisation des compétences des immigrants coûte environ deux milliards de dollars annuellement à l'économie canadienne »<sup>25</sup>. On peut facilement constater la perte collective que nous subissons en observant qu'une grande partie des immigrants de Montréal quittent

<sup>22</sup> Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal, *Rapport sur la pauvreté à Montréal*, septembre 2004, p. 13-16.

<sup>23</sup> Ministère des Relations avec les citoyens et Immigration, Plan de la région de Montréal, 2004, p.3.

<sup>24</sup> Document entourant le projet de plan stratégique à la Commission scolaire de Montréal (CSDM).

<sup>25</sup> Jeffrey G. Reitz, "Taping Immigrants' skills: New directions for Canadian Immigration Policy in the knowledge Economy", p.18 (notre traduction).

éventuellement la région : « *c'est à Montréal que le taux de rétention des immigrants est le moins élevé parmi les régions métropolitaines du Canada, le taux de rétention à vie y étant estimé entre 25 % et 50 %* »<sup>26</sup>. C'est pourquoi la CRÉ considère que la question de l'intégration des nouveaux arrivants, comme des personnes issues des communautés culturelles déjà installées à Montréal, doit être partie intégrante de toute réflexion et de toute action sur le développement de la région.

La CRÉ de Montréal entend continuer à sensibiliser le gouvernement à l'importance de soutenir Montréal comme principale ville d'accueil au Québec. Ensuite, la CRÉ compte mobiliser et concerter les partenaires régionaux sur l'enjeu d'une meilleure reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes.

### 1.5 Accroître les efforts de lutte à la pauvreté et à l'exclusion

Au cours des dernières années, on a parlé de plus en plus de lutte à la pauvreté et à l'exclusion à tous les paliers de gouvernements et dans les différentes sphères de la société civile. Montréal est particulièrement concernée par cet enjeu. En effet, si on assiste, comme le montre le passage du taux de pauvreté de 34,8 % en 1996 à 29 % en 2001, à une certaine reprise économique à Montréal, la situation demeure alarmante : plus de 500 000 personnes vivent sous le seuil du faible revenu à Montréal, ce qui équivaut à la population totale de la nouvelle Ville de Québec. Montréal affiche le taux de personnes à faibles revenus le plus élevé de l'ensemble des grandes villes canadiennes (Ottawa 15 %, Toronto 22 %, Winnipeg 20 %, Calgary 14 % et Vancouver 27 %).<sup>27</sup> Ces chiffres sont encore plus inquiétants si l'on s'attarde à les analyser. En effet, si le nombre de personnes pauvres a diminué, la précarité de leur situation s'est aggravée. Elles ont accès à moins de ressources et leur situation de pauvreté est plus persistante.

Une réflexion et des actions concrètes sur cette situation de pauvreté sont des étapes essentielles d'un réel développement dynamique de la région. En effet, tant que cette situation prévaudra à Montréal, elle « *aura des conséquences collectives notamment*

<sup>26</sup> Ville de Montréal, *Stratégie et plan d'action en développement économique de la Ville de Montréal*, novembre 2004, p.44.

<sup>27</sup> Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal, *Rapport sur la pauvreté à Montréal*, septembre 2004, p.8. Notez qu'à l'exemple de ce rapport, notre usage du terme de pauvreté est fondé sur les seuils de faibles revenus identifiés par Statistique Canada (voir p.8 du rapport pour précisions).

sur la capacité de la région montréalaise à faire face aux défis de la cohésion sociale et à ceux d'une économie de plus en plus mondialisée»<sup>28</sup>. L'ampleur et la complexité de cette question nous conduisent, dans la foulée de l'adoption par l'Assemblée nationale du projet de loi 112 visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, à faire de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion une orientation majeure et une préoccupation omniprésente dans l'ensemble de nos actions.

### Des symptômes de la pauvreté

Le faible revenu conduit souvent à une forme d'exclusion. Cependant, il n'est pas l'unique facteur d'isolement social. Il est en effet important de noter que le phénomène de pauvreté touche des catégories particulières de la population, par exemple, les nouveaux arrivants, les familles monoparentales et les jeunes enfants de 0 à 5 ans. De plus, on constate que la pauvreté est concentrée dans certains quartiers. Certains anciens territoires de CLSC affichent un taux de plus de 45% de personnes vivant sous le seuil du faible revenu : Parc Extension (52,1 %), Pointe-St-Charles (49,3 %), Des Faubourgs –Centre sud – (47,5 %), Montréal-Nord (39,5 %) et La Petite Patrie (36,7 %)<sup>29</sup>. À l'autre extrême, les quartiers les mieux nantis affichent des taux de population à faibles revenus très peu élevés. En tête, Lac St-Louis affiche un taux de seulement 8,4 %.

L'exclusion de ces personnes défavorisées se définit entre autres par une difficulté d'accès aux éléments permettant à une personne de participer activement à la vie socio-économique de sa communauté. Il suffit d'analyser quelques uns de ces éléments pour constater l'ampleur du phénomène de pauvreté à Montréal.

### Emploi et chômage

Le marché du travail à Montréal prend du mieux depuis les dernières années. On enregistre une tendance à la hausse de la population active et des perspectives d'emploi et une tendance à la baisse du taux de chômage et des prestataires de l'assistance-emploi. Pourtant, le taux de chômage à Montréal demeure plus élevé que

<sup>28</sup> Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal, *Rapport sur la pauvreté à Montréal*, septembre 2004, p.7.

<sup>29</sup> Direction de la santé publique, *Proportion de la population vivant sous le seuil du faible revenu, CLSC de Montréal, 2001*.

dans la majorité des autres régions du Québec et même plus élevé que dans la région métropolitaine de Montréal, si l'on n'y intègre pas l'île de Montréal. Il s'établit à une moyenne de 9,8 % en 2004 (trois premiers trimestres)<sup>30</sup>.

Si les gens sans emploi, prestataires de l'aide sociale, sont moins nombreux (une baisse de 5 % de 1996 à 2003), la proportion de prestataires est plus élevée à Montréal que dans le reste du Québec (12,5 %, par rapport à 7 %). De plus, la durée de prestation est plus longue qu'avant et place les prestataires dans une situation encore plus précaire. En effet, le montant de la prestation pour une seule personne considérée apte au travail est passé de 550 \$ en 1996 à 537 \$ en 2003; ces montants représentent respectivement à peine 39 % et 34 % du seuil du faible revenu, établi à 18 371 \$ par Statistique Canada<sup>31</sup>. Finalement, notons que l'emploi ne signifie pas nécessairement une solution à une situation de pauvreté économique. Certaines catégories de travailleurs, par exemple ceux qui travaillent au salaire minimum, vivent également sous le seuil de faible revenu.

### Logement

Le pourcentage de son revenu qu'un ménage consacre au logement est le premier indicateur de difficulté de logement. En effet, « on considère qu'un ménage éprouve des problèmes de logement, s'il consacre plus de 30 % de ses revenus en loyer. En 1981, 28 % des ménages locataires québécois étaient dans cette situation. En 2001, ce pourcentage était de 40 % »<sup>32</sup>. Or, Montréal est une ville de locataires : 64 % des ménages de la nouvelle ville sont des ménages locataires, par rapport à une moyenne de 42 % pour l'ensemble du Québec<sup>33</sup>. La situation des locataires montréalais est souvent difficile, puisque 38 % d'entre eux (192 440 ménages) consacrent plus de 30 % de leur revenu au logement, 19 % (95 535 ménages) y consacrent plus de 50 % de leur revenu et 10 % (49 805 ménages) y consacrent plus de 80 % de leur revenu<sup>34</sup>.

<sup>30</sup> Emploi Québec, *Portrait sommaire du marché du travail à Montréal en lien avec l'exercice de planification régional 2005-2006*, 3 novembre 2004

<sup>31</sup> Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal, *Rapport sur la pauvreté à Montréal*, septembre 2004, p.9-10.

<sup>32</sup> FRAPRU, *Portrait de la situation actuelle du logement au Québec*, Décembre 2004, p.2.

<sup>33</sup> Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal, *Rapport sur la pauvreté à Montréal*, septembre 2004, p.33.

<sup>34</sup> Statistique Canada, 2001.

Rappelons, par ailleurs, que le coût du logement n'est pas la seule difficulté liée au logement. En effet, les conditions de logement laissent souvent à désirer : « Selon le recensement de 2001, 30 % des logements locatifs au Québec ont besoin de réparations(...)Le pourcentage de logements nécessitant des réparations majeures est de 7 %, mais s'établit à 9 % à Montréal et dépasse 10 % dans plusieurs quartiers. »<sup>35</sup>

### Santé et sécurité alimentaire

Il est difficile de dresser le portrait de santé d'une communauté. S'ils ne rendent pas compte entièrement de l'état de la situation, quelques indicateurs sont tout de même très parlants. Nous savons que les Montréalais et les Montréalaises vivent en moyenne moins longtemps que les résidents des autres grandes villes canadiennes<sup>36</sup>. Plus inquiétants encore sont les écarts à l'intérieur même de Montréal quant à l'espérance de vie des différents quartiers: « Par exemple, l'espérance de vie dans le territoire du CLSC des Faubourgs est de 71,6 ans alors qu'au lac St-Louis, elle est de 82,3 ans - un écart de près de 11 ans »<sup>37</sup>. La pauvreté a une incidence majeure sur la santé des gens. Sans compter certains coûts liés à la prévention et au traitement des maladies que les individus doivent assumer, le manque d'accès à l'information et le manque de ressources pour les personnes défavorisées sont des facteurs déterminants. Notons par exemple que, selon la moyenne québécoise, il devrait y avoir environ 27 médecins oeuvrant dans le quartier de la Pointe St-Charles, alors qu'il n'y en a que trois à temps plein et deux à temps partiel<sup>38</sup>.

À la base du problème de la santé montréalaise, il y a celui de la sécurité alimentaire. L'impossibilité de consommer des aliments nutritifs à des coûts abordables, est une atteinte aux droits et à la dignité de la personne. Près de 17 % des personnes de 12 ans et plus vivent l'insécurité alimentaire. Par l'ampleur de ce phénomène, Montréal se situe au deuxième rang, après Calgary, des villes canadiennes.

<sup>35</sup> Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal, *Rapport sur la pauvreté à Montréal*, septembre 2004, p.36.

<sup>36</sup> Directeur de la Santé Publique, *La santé urbaine une condition nécessaire à l'essor de Montréal*, Rapport annuel 2002 sur la santé de la population, p.37.

<sup>37</sup> Id., p.41.

<sup>38</sup> Id.

## Agir sur la pauvreté

La Conférence est consciente des difficultés que suscite l'utilisation des notions de pauvreté et d'exclusion. La définition que nous donnons de ces termes oriente la mise au point des pratiques que nous pouvons mettre de l'avant pour lutter contre ces phénomènes. Nous jugeons donc primordial, surtout à un niveau d'action comme le nôtre, qui est celui de la concertation, d'être sensibles au sens relatif que doivent prendre ces termes.

Il faut en effet se garder de définir la pauvreté de façon absolue et de catégoriser une population pauvre, la définissant ainsi comme un public cible. Ce type d'approche peut conduire à une certaine conception de la lutte contre la pauvreté risquant de déboucher sur un traitement exclusivement symptomatique du phénomène, occultant ainsi une réflexion essentielle sur les causes qui l'engendrent. Il faut également prendre garde de ne pas confondre les notions de pauvreté et d'exclusion. Certaines catégories de personnes à faibles revenus, les étudiants par exemple, ne sont pas nécessairement des exclus et inversement, certains exclus, une partie des retraités par exemple, ne sont pas nécessairement en situation de pauvreté. Sans nier que la pauvreté concerne, de façon générale, des populations identifiables par des caractéristiques récurrentes, on doit donc éviter de réduire la question de « Qu'est-ce que la pauvreté? » à cette autre question, « Qui est pauvre? ».

C'est pourquoi nous souhaitons privilégier une double approche dans nos actions. D'une part, la CRÉ de Montréal, via son forum régional de développement social, propose des actions concrètes tenant compte des populations concernées par les problèmes particuliers auxquels elle s'attaque. Elle choisit de déployer ses efforts selon quatre objectifs particuliers. En premier lieu, elle juge essentiel de faire mieux connaître la particularité de Montréal par rapport aux autres régions et de développer, en ce sens, de nouvelles pistes d'action concertées. Elle retient également trois autres priorités : assurer l'accessibilité au logement et améliorer les conditions d'habitation; appuyer l'Agence de la santé dans son objectif de placer la prévention au cœur de l'action en santé et promouvoir des politiques et des actions en faveur de la sécurité alimentaire.

Parallèlement à ces actions concrètes, la CRÉ compte réaliser l'ensemble de ses initiatives en menant de façon continue une réflexion sur les causes de la pauvreté et sur le processus d'appauvrissement.

## 1.6 Atteindre l'équité entre les hommes et les femmes<sup>39</sup>

Selon des chiffres de 2001, Montréal compte environ 1 800 000 personnes : 48 % de sa population est représentée par des hommes et 52 % par des femmes. La moyenne d'âge des hommes est moins élevée (37 ans) que celle des femmes (40 ans). De plus, les hommes sont plus nombreux dans le groupe d'âge 35-39 ans, alors que la cohorte des 40-44 ans est plus importante chez les femmes.

Au cours des dernières années, de nombreuses études statistiques ont démontré l'existence de disparités importantes entre les hommes et les femmes au Québec, concernant le type d'emploi, les revenus et le chef de famille monoparental. Aujourd'hui, ces écarts ne se sont pas amenuisés. Au contraire, ils se sont creusés davantage.

### Emploi et revenu

La proportion d'hommes actifs (70 %) dans la région de Montréal est beaucoup plus élevée que celle des femmes (57 %). En plus d'être moins nombreuses à être actives sur le marché du travail, la proportion de femmes occupant un emploi à temps partiel est plus importante que celle des hommes; sans compter que celles-ci font beaucoup plus d'heures de travail non rémunéré à la maison que les hommes, entre autres dans les travaux ménagers et le soin des enfants.

Par ailleurs, le taux de chômage reste sensiblement le même chez les femmes et les hommes (9 % et 10 %). Relativement au type d'emploi, les Montréalaises occupent davantage des postes reliés à l'administration et à la technique que les hommes : 42 % contre 25 %. Quant aux hommes, ils sont affectés, dans une proportion de 38 %, à des postes d'ouvriers ou de métier comparativement à 27 % chez les femmes. Parmi cette population active, 33 % des hommes et 28 % des femmes occupent des postes de cadres ou de professionnels.

<sup>39</sup>Toutes les données statistiques de la présente section proviennent du document : *Des différences, des similitudes : Un portrait socio-économique des femmes et des hommes de l'île de Montréal en 2001*, réalisé par le comité Femmes et développement régional de la CRÉ de Montréal (dont la majorité des chiffres proviennent de la publication des données du recensement 2001 par Statistique Canada).

En outre, l'écart de revenu entre hommes et femmes se maintient au lieu de diminuer. En 1990, il était de 10 000 \$. En 1995, il diminua à 9000 \$, pour finalement remonter à 11 000 \$ en 2000. Encore récemment, la majorité des femmes (56 %) avait des revenus de moins de 20 000 \$ contre 43 % chez les hommes. Plus les revenus augmentent, plus les hommes sont représentés et inversement pour les femmes. Le revenu moyen d'emploi chez les hommes s'élève à 36 000 \$ alors qu'il stagne à 25 000 \$ chez les femmes. À Montréal, la distribution des revenus moyens de plusieurs arrondissements demeure très inégale:

Arrondissement de la Ville de Montréal	Revenu des femmes	Revenus des hommes	Écart en dollars
Westmount	45 000 \$	118 500 \$	73 500 \$
Mont-Royal	39 000 \$	80 500 \$	41 500 \$
Outremont	37 000 \$	66 000 \$	29 000 \$
Montréal-Nord	17 000 \$	24 000 \$	7 000 \$
Villeray / St-Michel / Parc-Extension	17 000 \$	21 000 \$	4 000 \$

Le revenu annuel moyen d'une famille montréalaise est de 62 500 \$. Celui d'une famille comptant un couple est de 69 500 \$, comparativement à 34 000 \$ pour une famille monoparentale, comprenant un chef féminin, et à 45 500 \$ pour une famille monoparentale de chef masculin.

### Le niveau de scolarité

Il est généralement entendu que le revenu d'une personne est proportionnel à son niveau de scolarité. Ce principe semble pourtant bien relatif lorsqu'on compare les revenus selon le sexe. En effet, alors que leur revenu moyen est plus faible que celui des hommes, les femmes sont légèrement plus scolarisées que les hommes. Toutefois, on remarque des différences notables en fonction des domaines d'études. En effet, 26 % des femmes étudient dans les domaines de l'enseignement et de la santé comparativement à 9 % chez les hommes. Cependant, un homme sur quatre se retrouve dans les domaines techniques et les métiers en sciences appliquées contre 4 % chez les femmes.

### Les chefs de familles monoparentales

La situation est extrêmement précaire pour les femmes cheffes de familles monoparentales. À Montréal, toujours selon les chiffres de 2001, on dénombre 466 000 familles : 80 % d'entre elles sont composées de deux chefs de famille et 20 % sont monoparentales. De ces dernières, la femme est cheffe de famille dans 84 % des cas (comparativement à 78 % dans le reste de la province). En outre, les différences les plus marquées entre le nombre de mères et de pères qui sont chefs de famille monoparentale se retrouvent dans les arrondissements suivants :

Arrondissement de la Ville de Montréal	Nombre de mères monoparentales	Nombre de pères monoparentaux	Écart en nombre
Villeray / St-Michel / Parc-Extension	8000	1500	6500
Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce	7500	1000	6500
Mercier / Hochelaga-Maisonneuve	7000	1500	5500
Rosemont / Petite-Patrie	7000	1500	5500

Évidemment, cette situation engendre une grande précarité financière dans plusieurs de ces familles.

### Pistes d'action

La Conférence régionale des élus de Montréal souhaite notamment contribuer à la prise en compte des besoins et réalités des femmes dans l'élaboration de projets, programmes et politiques; documenter la situation et les conditions de vie des femmes sur l'île de Montréal, élaborer des projets de recherche et d'action sur des aspects particuliers et, finalement, contribuer, au besoin, aux travaux du nouveau Conseil des Montréalaises.

## 1. Un développement dynamique et solidaire

<b>Objectif général 1.1 : Accélérer le développement des secteurs stratégiques et maintenir une économie diversifiée</b>		
<b>Objectifs particuliers</b>	<b>Pistes d'action</b>	<b>Commentaires et suggestions</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir le développement de créneaux porteurs ainsi que les secteurs plus traditionnels confrontés à de nouveaux défis de développement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Supporter les créneaux d'excellence à fort potentiel de développement technologique et économique.</li> <li>• Supporter NanoQuébec et assurer la liaison avec l'organisme.</li> <li>• Poursuivre les actions visant à renforcer le positionnement de Montréal comme capitale de mode, notamment en favorisant la concertation entre les acteurs de l'industrie de la mode ainsi qu'avec les acteurs publics.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer une planification de main d'œuvre adéquate aux besoins du marché.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaborer à la mise en œuvre des stratégies régionales du Conseil régional des partenaires du marché du travail de Montréal.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser le développement de l'entrepreneurship.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des initiatives avec les partenaires concernés.</li> </ul>	
<b>Objectif général 1.2 : Préserver et développer des réseaux de transport performants et respectueux de l'environnement</b>		
<b>Objectifs particuliers</b>	<b>Pistes d'action</b>	<b>Commentaires et suggestions</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Affirmer Montréal comme plaque tournante du transport des marchandises.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compléter la mise en œuvre du Plan d'action stratégique pour le transport des marchandises 2001-2006.</li> <li>• Poursuivre les travaux de l'Observatoire sur le transport des marchandises du Grand Montréal.</li> </ul>	

Objectifs particuliers	Pistes d'action	Commentaires et suggestions
<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir le développement du transport en commun et l'usage de moyens de transports alternatifs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la concertation des partenaires oeuvrant dans le domaine du transport notamment dans le cadre du transport des personnes.</li> <li>Mobiliser la communauté montréalaise en faveur d'un financement adéquat du transport en commun.</li> <li>Soutenir la Ville dans son plan de transport et dans son plan de développement durable, particulièrement dans ses efforts de développement du réseau cyclable.</li> </ul>	
<b>Objectif général 1.3 : Reconnaître et soutenir l'économie sociale comme productrice de richesse et de cohésion sociale</b>		
Objectifs particuliers	Pistes d'action	Commentaires et suggestions
<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser l'harmonisation des interventions en économie sociale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Concerter les partenaires locaux et régionaux autour d'une vision partagée du développement de l'économie sociale, axée sur sa double appartenance entrepreneuriale et sociale.</li> <li>Développer des plates-formes de communication entre les partenaires.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire connaître les entreprises d'économie sociale et encourager les pratiques d'achat solidaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer des outils et des événements promotionnels, pour les partenaires et le grand public.</li> <li>Assurer la mise à jour d'un répertoire des entreprises de l'île de Montréal et du site <a href="http://achetezsolidaire.com">achetezsolidaire.com</a>.</li> <li>Encourager le développement de politiques d'achats solidaires par la Ville et les grandes institutions montréalaises.</li> </ul>	

Objectifs particuliers	Pistes d'action	Commentaires et suggestions
<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer des espaces de partenariat entre l'économie sociale et la Ville de Montréal.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>À partir des travaux de la Table <i>Ville-Économie sociale</i>, favoriser le développement transversal de l'économie sociale au sein des différents champs d'action de la Ville.</li> <li>Encourager la dissémination des pratiques innovantes de l'économie sociale dans tous les secteurs de l'économie.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Contribuer au maintien de conditions favorables à la pérennité des entreprises d'économie sociale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre une réflexion partagée autour des conditions de réussite des entreprises d'économie sociale et d'un cadre de financement.</li> <li>Favoriser la mise en place de ressources de 2<sup>e</sup> ligne (formation, coaching, mentorat et autres ressources spécialisées).</li> <li>Soutenir la mise en réseau et le maillage des entreprises.</li> <li>Expérimenter le déploiement de « services aux employés » fournis aux employeurs par des entreprises d'économie sociale mises en réseau.</li> <li>Assurer une veille et diffuser des informations utiles au développement des entreprises, en concertation avec les partenaires locaux.</li> </ul>	
<b>Objectif général 1.4 : Attirer davantage d'immigrantes et d'immigrants et mieux assurer leur intégration, de même que celle des personnes issues des communautés culturelles</b>		
Objectifs particuliers	Pistes d'action	Commentaires et suggestions
<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir Montréal comme principale ville d'accueil au Québec.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Concierter les partenaires sur les besoins et les actions régionales possibles en termes d'intégration des immigrants.</li> <li>Sensibiliser les acteurs de la société d'accueil aux réalités des personnes immigrantes et aux communautés culturelles.</li> <li>Contrer l'isolement des femmes immigrantes.</li> </ul>	

Objectifs particuliers	Pistes d'action	Commentaires et suggestions
<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer une meilleure reconnaissance des acquis et des compétences des immigrantes et immigrants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Travailler à une meilleure reconnaissance des diplômés et de l'expérience de travail étrangers.</li> <li>Développer un axe de travail sur l'entrepreneuriat au féminin s'adressant plus particulièrement aux Montréalaises provenant de communautés culturelles diverses.</li> </ul>	
<b>Objectif général 1.5 : Accroître les efforts de lutte à la pauvreté et à l'exclusion</b>		
Objectifs particuliers	Pistes d'action	Commentaires et suggestions
<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire mieux connaître la particularité de Montréal et développer de nouvelles pistes d'action concertées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contribuer à approfondir la connaissance des problématiques et enjeux majeurs reliés au développement social et à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.</li> <li>Accroître le nombre d'actions, d'occasions et de lieux permettant la diffusion et les échanges de connaissances autour des enjeux de la pauvreté.</li> <li>Développer un tableau de bord comme outil de vigie et de suivi du problème de la pauvreté.</li> <li>Assurer l'accueil des jeunes provenant des régions.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre et accroître le développement de logements sociaux et communautaires et améliorer les conditions d'habitation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Travailler avec les organisations et les institutions publiques pertinentes.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Placer la prévention au cœur de l'action en santé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Concier les acteurs afin d'assurer un lien entre les actions contre la pauvreté et les actions pour la prévention en matière de santé.</li> </ul>	

Objectifs particuliers	Pistes d'action	Commentaires et suggestions
<ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir des politiques et des actions en faveur de la sécurité alimentaire et de l'alimentation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer un nouveau lieu de concertation, large et représentatif, dans l'objectif d'influencer les politiques et programmes en matière de sécurité alimentaire.</li> <li>Améliorer l'impact des actions en sécurité alimentaire pour les populations défavorisées et les Montréalais en général.</li> </ul>	
<b>Objectif général 1.6 : Atteindre l'équité et la parité entre les hommes et les femmes</b>		
<b>Pistes d'action</b>		<b>Commentaires et suggestions</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Contribuer à la prise en compte des besoins et réalités des femmes dans l'élaboration de projets, programmes et politiques, dont une nouvelle politique nationale en condition féminine comportant des volets régionaux.</li> <li>Documenter et diffuser la situation et les conditions de vie des femmes sur l'île de Montréal.</li> <li>Élaborer des projets de recherche et d'action sur des aspects particuliers : les aînées, l'entrepreneuriat au féminin, les femmes immigrantes, etc.</li> <li>Collaborer, au besoin, aux travaux du nouveau Conseil des Montréalaises.</li> </ul>		



## **Une communauté de savoirs et de culture**

## 2. Une communauté de savoirs et de culture

Une communauté se définit par les intérêts et les valeurs que ses membres partagent. Ces intérêts ou valeurs peuvent prendre plusieurs formes et être priorisés différemment selon les groupes sociaux. Parmi l'ensemble des enjeux socio-économiques auxquels sont confrontées les communautés, la société québécoise a depuis longtemps affirmé et priorisé l'éducation et la formation des citoyens comme des responsabilités collectives. La communauté montréalaise, étant depuis toujours un centre névralgique du développement des savoirs au Québec et au Canada, soutient ce choix encore plus fortement en se positionnant aujourd'hui comme *Ville de Savoir*. Pour la CRÉ de Montréal, ce positionnement est indissociable d'une affirmation de soutien à la culture montréalaise, car la culture est partie intégrante de la formation et de l'identité des citoyens. Elle relie et féconde les savoirs, contribuant au développement de la créativité et de l'innovation d'une société. En effet, en plus de sa vitalité étudiante et de son importante communauté de chercheurs, Montréal est également façonnée par des créateurs présents et engagés dans la vie sociale.

Dans un contexte où la communauté montréalaise se transforme de plus en plus rapidement, la nécessité d'affirmer l'importance de l'accès à une éducation de qualité et à une culture stimulante pour tous et toutes est plus criante que jamais. Se définir et agir comme une communauté de savoirs et de culture, c'est se donner la possibilité d'inscrire cette communauté dans le monde et donner à ses citoyens des instruments leur permettant, non pas de subir les changements sociaux, mais d'agir socialement.

Afin de contribuer au positionnement de Montréal comme Ville de savoir et comme Métropole culturelle, et afin de favoriser une réelle valorisation de l'éducation et de la formation à tous les niveaux, la Conférence régionale des élus préconise donc deux types d'action. D'une part, les efforts doivent se poursuivre afin de mobiliser la communauté et le gouvernement autour de l'enjeu du financement, afin de rendre disponibles des ressources pour assurer l'accès à l'éducation et aux formations à Montréal. D'autre part, la Conférence compte poursuivre et développer des projets intersectoriels, interculturels et intergénérationnels, afin de contribuer à faire de Montréal une communauté de savoir et de culture. Pour y parvenir, elle s'est donné trois objectifs principaux:

- Faire de l'éducation et de la formation une obsession collective;
- Stimuler la recherche, l'innovation et la créativité;
- Affirmer la culture comme moteur de développement et de cohésion sociale.

### 2.1 Faire de l'éducation et de la formation une obsession collective

Si les politiques d'éducation québécoises et leur financement relèvent du gouvernement, les questions de l'éducation et de la formation concernent l'ensemble des citoyens à tous les stades et à tous les degrés de leur participation à la vie sociale. La qualité du milieu de vie d'une société en dépend. En effet, c'est principalement par elles que les citoyens peuvent développer une culture et des instruments leur permettant de comprendre et de prendre part aux divers mouvements socio-économiques de leur communauté. En ce sens, il existe un consensus, dont témoignent les différents exercices régionaux de planification<sup>41</sup>, sur l'importance de rendre accessible la formation et l'éducation, à Montréal, et de poursuivre le développement d'institutions et de programmes de qualité pour les gens en formation.

Montréal compte une très grande variété d'établissements d'enseignement, tant sur le plan de la formation générale et spécialisée que sur les plans des études supérieures et de la formation continue<sup>42</sup>. Elle compte, entre autres, cinq commissions scolaires, 29 centres de formation professionnelle proposant plus d'une centaine de programmes de formation menant à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP), 39 centres d'éducation des adultes, 12 cégeps ou collèges publics, six collèges privés et 23 établissements privés sous permis, quatre universités (UQAM, Université de Montréal, Concordia et McGill) et cinq grandes écoles et institutions (École de technologie supérieure, École des Hautes Études Commerciales, École Polytechnique, Institut national de la recherche scientifique et École nationale d'administration publique).

<sup>41</sup> Pour ne nommer que ceux-là, voir : le plan de développement économique de la Ville de Montréal, le projet de politique culturelle de la Ville de Montréal, le bulletin de santé de Montréal réalisé par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, le document « Les universités : catalyseurs du développement du Montréal métropolitain » Montréal International, le rapport « Montréal, Ville de savoir », réalisé par la Ville, le CRDİM et MI, etc.

<sup>42</sup> L'ensemble des statistiques qui suivent sont tirées d'une même source : ministère de l'Éducation, *Portrait statistique de l'éducation : région administrative de Montréal (06)*, 2003.

Cette forte concentration d'établissements d'éducation et de formation implique évidemment une importante présence étudiante, stimulant à tous points de vue la vitalité montréalaise. En 2002-2003, le réseau public et privé montréalais comptait 249 789 jeunes suivant une formation générale (préscolaire, primaire et secondaire). En 2001-2002, 14 878 élèves étaient inscrits à plein temps en formation professionnelle et 52 199 personnes étaient inscrites à la formation générale des adultes dans les commissions scolaires de Montréal, soit une hausse de 17 % depuis 1998. De plus, 48 706 personnes étaient inscrites à temps plein dans les collèges publics montréalais en 2002 et 46 % d'entre elles suivaient une formation technique. À ces chiffres s'ajoutent près de 160 000 étudiants suivant un programme universitaire, classant Montréal au deuxième rang pour le plus haut niveau d'étudiants universitaires par habitant parmi les 30 plus grandes agglomérations d'Amérique du Nord<sup>43</sup>. Le réseau universitaire montréalais propose des lieux d'éducation et de recherche privilégiés ainsi que des lieux d'échanges culturels et de rayonnement international. Montréal se classe ainsi première, parmi les villes canadiennes, pour le nombre d'étudiants étrangers<sup>44</sup>. Elle en accueille environ 17 000 chaque année.

Ce portrait explique sans doute la perception erronée exprimée par un partie influente de la communauté montréalaise, quant au niveau d'éducation de la population de la région. En effet, un sondage réalisé auprès des gens d'affaire<sup>45</sup>, révèle un écart important entre la perception que les répondants ont du niveau d'éducation de leur ville et le niveau d'éducation réel, comparé à celui de onze autres agglomérations d'Amérique du Nord. Les répondants au sondage, non seulement s'entendent pour reconnaître l'éducation comme un facteur de développement très important, mais, en plus, classent Montréal parmi les villes les plus scolarisées d'Amérique du nord (au deuxième rang après Boston). En réalité pourtant, Montréal occupe le dernier rang pour les élèves détenant un diplôme de premier cycle universitaire et l'avant-dernier rang pour les diplômés universitaires de cycles supérieurs. Il est important de mentionner cet écart, puisqu'il témoigne de la nécessité d'une prise de conscience générale quant au travail à faire pour sensibiliser la population aux problématiques de l'éducation et de la formation à Montréal.

<sup>43</sup> Montréal International, « *Les universités : catalyseurs du développement du Montréal métropolitain* », 2004.

<sup>44</sup> Id.

<sup>45</sup> INRS Urbanisation, Culture et société (Mario Polèse et Richard Shearmur), *Le positionnement de Montréal par rapport à 11 autres agglomérations : entre perceptions et statistiques*, février 2004 ; et Chambre de commerce du Montréal métropolitain, *Bulletin de santé de Montréal*, 2004.

En effet, la qualité des établissements d'éducation montréalais et la vitalité étudiante n'empêchent pas qu'il subsiste, de part et d'autre, d'importantes difficultés. Depuis près d'une dizaine d'années, le nombre de diplômes décernés au Québec, peu importe l'ordre d'enseignement, est à la baisse. Comme nous pouvons le constater dans le tableau suivant, entre 1993 et 2001, le nombre de diplômes d'études secondaires décernés annuellement a diminué d'environ 750, celui des diplômes collégiaux de 5000 et universitaires de 4000.

#### Nombre de diplômes décernés au Québec selon l'ordre d'enseignement <sup>46</sup>

	1993	1997	2001
<b>Secondaire</b>	110 500	109 000	103 000
<b>Collégial</b>	44 500	42 500	39 500
<b>Universitaire</b>	55 500	53 500	51 500

De plus, en 2002-2003, la proportion des élèves du 5<sup>e</sup> secondaire en retard pour l'obtention de leur diplôme par rapport à l'âge attendu était de 25 %. On observait la même tendance au niveau des études collégiales. En effet, en 2001-2002, 21 % des élèves ont pris quatre ou cinq ans pour terminer leur DEC, alors qu'il ne faut généralement que deux ou trois ans pour le faire, selon le programme d'étude<sup>47</sup>.

Le faible niveau de scolarité des Montréalais s'explique, entre autres, par un phénomène important de décrochage. En 2001-2002, 32 % des élèves décrochaient (ou sortaient sans diplôme) du réseau public montréalais (ce qui correspond à 3 936 personnes), contre 28 % pour l'ensemble du Québec. Notons que ce niveau est plus important chez les garçons que chez les filles (37 % contre 26 %) et qu'il se module différemment selon les commissions scolaires, oscillant entre 41 % pour la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, 38 % à la Commission scolaire de Montréal et autour de 23 % pour les commissions scolaires Lester-B.-Pearson, English-Montreal et Marguerite-Bourgeoys.<sup>48</sup> De plus, on remarque que « *depuis 1995, on note un écart*

<sup>46</sup> Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en ligne :

[http://www.meq.gouv.qc.ca/stat/indic04/indicateurs\\_education\\_ed2004.pdf](http://www.meq.gouv.qc.ca/stat/indic04/indicateurs_education_ed2004.pdf)

<sup>47</sup> Id.

<sup>48</sup> Nous utilisons ici la définition du ministère de l'Éducation, qui considère un décrocheur (ou sortant sans diplôme) comme un élève qui, inscrit au secondaire le 30 septembre d'une année, n'est ni diplômé au cours de l'année, ni inscrit l'année suivante, soit à la formation générale des jeunes, soit à la formation générale des adultes, à la formation professionnelle, au collégial ou dans un autre établissement d'enseignement au Québec.

important de près de 16 points entre le taux de diplomation de la CSDM, qui s'établit à 56 % au secteur des jeunes (après 7 ans, pour les cohortes de 1995-1996 et de 1996-1997) comparativement à 72 % pour l'ensemble du Québec<sup>49</sup>. Le décrochage scolaire est une réalité complexe et plusieurs facteurs peuvent l'expliquer. Cela dit, il est tout de même primordial de retenir que les taux de persévérance scolaire sont le plus souvent proportionnels aux revenus des familles dont les personnes sont issues : « ...la probabilité d'accéder à l'université est deux fois plus faible chez les personnes issues d'une famille à bas revenu (25 000 \$ ou moins) que d'une famille dont le revenu est élevé (100 000 \$ ou plus) »<sup>50</sup>.

Cette difficulté à obtenir un diplôme et à accéder réellement à une formation ne concerne pas seulement les jeunes poursuivant un parcours traditionnel. Un énorme travail reste à faire en ce qui concerne l'accessibilité à la formation continue pour les adultes. En effet, « le Québec se situe à l'avant-dernier rang des provinces canadiennes pour la participation à une quelconque activité de formation continue... (et) au dernier rang des provinces canadiennes pour le taux moyen de participation à des activités de formation continue liées à l'emploi »<sup>51</sup>. Les mentalités doivent changer et les Montréalais doivent cesser de concevoir la formation comme liée à une période définie devant précéder la vie professionnelle : la formation des citoyens peut et doit se poursuivre tout au long de la vie. De plus, les ponts entre les différents parcours et formations doivent s'assouplir.

Les différents partenaires régionaux sont en mesure de développer, d'une part, des comportements favorisant la sensibilisation à l'importance de l'éducation pour Montréal et, d'autre part, des projets mobilisateurs pour en aider l'essor. Afin de contribuer à cet effort, la Conférence régionale des élus soutiendra des projets porteurs visant à augmenter le taux de diplomation, à encourager la formation continue et à la rendre plus accessible, à encourager les jeunes à la persévérance scolaire et à les inciter à poursuivre des études. Elle oeuvrera également à multiplier les liens entre les différents niveaux institutionnels d'éducation et entre les lieux d'éducation et les milieux de travail.

<sup>49</sup> Extrait de la documentation entourant le projet de plan stratégique à la Commission scolaire de Montréal (CSDM)

<sup>50</sup> Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études, *L'accessibilité financière à la réussite du projet d'études*, p.4.

<sup>51</sup> *Rapport du comité d'experts sur le financement de la formation continue* « Cap sur l'apprentissage tout au long de la vie », 2004.

## 2.2 Stimuler la recherche, l'innovation et la créativité

La recherche constitue l'un des champs privilégiés de construction des savoirs dans notre société. Qu'elle porte sur la découverte de connaissances, de moyens d'expression ou qu'elle soit appliquée et conduite à la conception et à la production de produits, elle est essentielle au développement.

L'importance de la R&D à Montréal s'illustre à la fois dans l'activité des universités et des écoles et dans celle des entreprises privées. La région métropolitaine de Montréal réalise 75 % de la R&D québécoise. Nous l'avons dit, Montréal affiche la deuxième plus forte proportion d'étudiants universitaires par habitant en Amérique du Nord. Ceci en fait la métropole canadienne de la recherche universitaire<sup>52</sup>. En 2001, le réseau universitaire de l'Île comptait près de 5000 professeurs-chercheurs universitaires et représentait R&D dans les établissements supérieurs. C'est également à Montréal que se concentrent les investissements en recherche des établissements privés. En effet, plus de 2,5 milliards de dollars étaient investis par les entreprises de l'île de Montréal, soit 67 % des investissements de l'ensemble des entreprises du Québec en R&D<sup>53</sup>.

Ajoutons que l'une des principales forces de Montréal dans le développement de la recherche est sa diversité. Les 1754 entreprises actives en R&D que l'on comptait sur l'Île en 2000 se répartissaient dans les trois secteurs : primaire (20), secondaire (762) et tertiaire (962). Le secteur de la haute technologie, où l'importance de la recherche est majeure, illustre la réalité de la diversité montréalaise<sup>54</sup>. En effet, contrairement à des villes comme Seattle et Philadelphie, où une grande partie de l'industrie de haute technologie est concentrée dans un seul secteur (61 % des emplois de haute technologie se concentrent dans l'aérospatiale à Seattle et 48 % se concentrent dans la biopharmaceutique à Philadelphie), Montréal se classe au deuxième rang en Amérique du Nord, après Boston, selon l'indice de diversité relative en haute technologie développé par Montréal International<sup>55</sup>. En plus de sa diversité, le dynamisme du secteur de la recherche montréalaise s'illustre par la croissance de son activité et de son rayonnement. Cependant, d'importants efforts doivent encore être déployés, car,

<sup>52</sup> Montréal International, *Les universités : catalyseurs du développement du Montréal métropolitain*, 2004.

<sup>53</sup> MDERR, *Tableau de bord des systèmes régionaux d'innovation*.

<sup>54</sup> Id.

<sup>55</sup> Montréal International *Indicateurs de haute technologie et d'innovation 2004 du Montréal métropolitain*, 2005.

lorsqu'on le compare à celui des autres régions métropolitaines d'Amérique du Nord, le taux de brevets *per capita* reste assez faible à Montréal<sup>56</sup>.

Les investissements dans la recherche et l'innovation ne doivent cependant pas prendre la forme d'une simple course aux brevets. Le développement des savoirs doit être conçu dans une perspective de développement durable ainsi que dans une perspective de formation d'une main-d'œuvre créative et innovante. Il ne peut être simplement soumis aux impératifs de l'immédiat, mais doit engendrer, à long terme, des conditions favorisant constamment l'innovation et la créativité. En ce sens, la mission des centres de recherche privés et publics ne doit pas s'arrêter à la production de connaissances. Les différentes activités de recherche contribuent, en effet, à la production de richesses culturelles et économiques, fondatrices du lien social. Le développement de la recherche implique donc également le partage de savoirs, au profit de la communauté.

La Conférence régionale des élus considère que ce n'est qu'en provoquant des rencontres et des échanges entre les chercheurs et entre les chercheurs et les citoyens non initiés, que l'on peut assurer des conditions propices à l'innovation et à la créativité. Puisque la vitalité de l'emploi dans les secteurs d'innovation et de recherche est essentielle au développement, la sensibilisation à la découverte et au pouvoir d'invention doit donc être partie intégrante de l'éducation générale dès les premiers apprentissages. Ainsi, bien que le développement de structures et de programmes favorisant le développement de l'innovation et de la créativité soit essentiel, il est insuffisant. La communication des processus et des résultats des innovations internationales et montréalaises aux citoyens et la sensibilisation, des jeunes surtout, à l'importance et aux possibilités de la recherche sont également fondamentales.

La CRÉ de Montréal entend donc prendre part à une concertation déjà amorcée dans certains secteurs et contribuer à la cultiver dans d'autres. Elle soutiendra les actions de deux comités : « L'île du savoir » et « Ville apprenante, de savoir et d'innovation ». Ces deux comités développeront, entre autres, des projets afin de mobiliser la communauté autour de l'enjeu de la recherche et de l'innovation et du développement des conditions propices à la créativité. Pour y parvenir, la CRÉ de Montréal a retenu trois objectifs principaux : stimuler et assurer la mise en valeur de la R&D dans la région

<sup>56</sup> MI, Ville de Montréal et CRDÎM, *Montréal, Ville de savoir*, novembre 2003.

montréalaise, favoriser la valorisation et le transfert technologique et augmenter l'appropriation des sciences et technologies par la population, notamment par les jeunes.

### **2.3 Affirmer la culture comme moteur de développement et de cohésion sociale.**

Montréal est une ville qui se distingue par sa diversité et sa richesse culturelles. Plus de 1,8 million de personnes y résident, dont quelque 490 000 sont issus de l'immigration<sup>57</sup>. La culture montréalaise, en grande partie responsable du pouvoir d'attraction de Montréal, s'affiche comme un moteur d'avenir pour la société montréalaise.

La région de Montréal constitue une référence à l'échelle internationale dans une variété de domaines culturels, qui contribue à lui conférer sa notoriété. Elle s'impose mondialement dans des milieux aussi divers que celui du design, du cirque, du théâtre ou de la littérature jeunesse. Elle est reconnue pour sa créativité en danse contemporaine, en musique électro-acoustique, en cinéma d'animation et en cyberculture. La vitalité de Montréal réside dans ses capacités à la fois de formation, de création, de production, de diffusion et de conservation<sup>58</sup>. En somme, la culture est au cœur de l'identité montréalaise.

Cette vivacité culturelle se traduit par un réel dynamisme économique. La culture crée près de 90 000 emplois et génère quelques 5 milliards de dollars<sup>59</sup>. Elle est soutenue et encouragée, notamment par le Conseil des arts de Montréal, qui finance plus de 250 organismes culturels<sup>60</sup>. Le financement des institutions culturelles reste cependant fragile. En effet, à peine plus du quart de leur financement provient du gouvernement provincial, tandis que le gouvernement fédéral comble moins de 5 % de leurs besoins. De plus, la contribution de la Ville de Montréal ne s'élève qu'à un peu plus de 2 %, alors qu'en moyenne, celle des villes canadiennes avoisine les 5 %<sup>61</sup>. Toutefois, il existe une réelle volonté, comme en témoigne l'évolution du budget du Conseil des arts, de subvenir davantage aux besoins de ces organismes.

<sup>57</sup> Site de la Ville de Montréal, mars 2005. <http://www.2.ville.montreal.qc.ca>.

<sup>58</sup> Projet de politique culturelle de la Ville de Montréal, *Montréal, métropole culturelle*, novembre 2004, p.11.

<sup>59</sup> Allocution de Simon Brault. Chambre de commerce du Montréal Métropolitain. Montréal, le 30 mars 2004. [http://www.culturemontreal.ca/positions/allocutions\\_menu.htm](http://www.culturemontreal.ca/positions/allocutions_menu.htm).

<sup>60</sup> Site du Conseil des arts de Montréal, mars 2005. [www.artsmontreal.org/ann\\_cours.php](http://www.artsmontreal.org/ann_cours.php)

<sup>61</sup> Projet de politique culturelle de la Ville de Montréal, intitulé, *Montréal, métropole culturelle*, p.30.

Au sein du milieu culturel, l'augmentation du nombre de professionnels d'une part, et du nombre d'institutions d'autre part, souligne l'importance de ce domaine à Montréal. Le secteur culturel à Montréal regroupe environ 5 % de la population active alors que ce chiffre n'est que de 3 % pour l'ensemble du Québec<sup>62</sup>. La situation de ces professionnels demeure toutefois précaire : le taux de chômage y est généralement plus élevé que la moyenne et les artistes disposent souvent d'un revenu inférieur au seuil de pauvreté<sup>63</sup>.

L'ambition est de répondre aujourd'hui aux besoins et nécessités de ce domaine. Le projet de politique culturelle de la Ville de Montréal présente la culture comme une valeur fondatrice de la société. Elle constitue un élément indispensable au pouvoir attractif et à la force économique de la ville. De même, elle est essentielle à la cohésion de la société montréalaise<sup>64</sup>. La valorisation et la reconnaissance des créateurs, le soutien à l'innovation et au risque, la promotion de l'ouverture, aux différences, à la diversité, à la jeunesse, au dialogue des cultures, à l'inclusion, à la démocratie, à la solidarité et à la recherche de l'équité sont autant de valeurs que les acteurs politiques et culturels entendent respecter dans leur démarche<sup>65</sup>. L'association des citoyens au dynamisme culturel est un des points névralgiques de l'ensemble des initiatives. L'objectif est de créer un espace public qui permette d'inclure réellement l'ensemble du territoire montréalais afin de multiplier les lieux de rencontres, tant avec les citoyens, les acteurs du milieu qu'avec la sphère politique<sup>66</sup>. Plus précisément, pour *Culture Montréal*, « il ne s'agit plus de simplement souhaiter que les horizons culturels de chacun s'élargissent constamment, il faut travailler à ce que les simples citoyens deviennent des acteurs de la culture »<sup>67</sup>. Dans ce cadre, la consultation publique sur la politique de développement culturel de la Ville de Montréal a permis de connaître le point de vue des acteurs municipaux et culturels et d'identifier les priorités définies tant par le milieu que par les citoyens.

La CRÉ de Montréal entend soutenir la diversité et à la vitalité culturelles montréalaises en défendant une vision de la culture comme moteur de développement et de cohésion sociale. La stratégie développée par la CRÉ de Montréal s'inscrit dans le sillage des orientations et valeurs prônées par l'ensemble des acteurs concernés. Trois grandes pistes d'actions sont recommandées. Premièrement, il s'agit d'affirmer la culture comme inhérente à la formation des citoyennes et des citoyens. La CRÉ de Montréal, à ce titre, souhaite développer un projet propre au domaine artistique visant à promouvoir l'enseignement de la culture et des arts à l'école.

Deuxièmement, il s'agit de développer l'accessibilité aux arts et à la culture pour l'ensemble de la population, notamment en appuyant la Ville dans la mise en œuvre de sa politique culturelle. À ce titre, il existe au sein de la CRÉ de Montréal une réelle volonté de soutenir la participation directe des diverses communautés de citoyens à la vie culturelle montréalaise. La Conférence entend mettre en place, en concertation avec les partenaires, des stratégies d'action favorisant le rayonnement de la culture dans les transports en commun.

Finalement, le soutien à la culture exigeant nécessairement un soutien à ceux et celles qui en sont les premiers artisans, la CRÉ de Montréal compte contribuer au développement de la vie artistique montréalaise, en soutenant la relève artistique par la mise en œuvre d'un projet structurant et concerté.

<sup>62</sup> *Le marché du travail dans la région de Montréal. Perspectives professionnelles 2004-2008*. p.41.

[http://emploi.quebec.net/publications/2\\_tendances/Persp\\_prof\\_2004-2008/ppMTL20042008.pdf](http://emploi.quebec.net/publications/2_tendances/Persp_prof_2004-2008/ppMTL20042008.pdf).

<sup>63</sup> Site du Mouvement pour les arts et les lettres, *Priorité à la culture. Pour un meilleur soutien aux créateurs* : [http://www.metiers-d-art.qc.ca/actualite/mal/memoire\\_federal.html](http://www.metiers-d-art.qc.ca/actualite/mal/memoire_federal.html). avril 2005.

<sup>64</sup> Projet de politique culturelle de la Ville de Montréal, *Montréal, métropole culturelle*. novembre 2004, p.12.

<sup>65</sup> Projet de politique culturelle de la Ville de Montréal, intitulé, *Montréal, métropole culturelle*. p 15.

<sup>66</sup> Allocution de Simon Brault. Forum national sur le développement culturel de la francophonie canadienne, Moncton, le 28 septembre 2003. [http://www.culturemontreal.ca/positions/allocutions\\_menu.htm](http://www.culturemontreal.ca/positions/allocutions_menu.htm)

<sup>67</sup> Ibid.

## 2. Une communauté de savoirs et de culture

Objectif général 2.1 : Faire de l'éducation et de la formation une obsession collective		
Objectifs particuliers	Pistes d'action	Commentaires et suggestions
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter le taux de diplomation.</li> <li>• Encourager la formation continue et la rendre plus accessible.</li> <li>• Encourager les jeunes à la persévérance scolaire et les inciter à poursuivre des études.</li> <li>• Multiplier les liens entre les différents niveaux institutionnels d'éducation et entre les lieux éducatifs et les milieux de travail.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobiliser la communauté autour de l'enjeu de l'éducation, de la formation et de l'urgence d'y consacrer un financement adéquat</li> <li>• Soutenir les actions de la Table des partenaires en persévérance scolaire, notamment celle visant le développement de liens avec le milieu des affaires.</li> <li>• Animer un lieu de concertation « Montréal ville apprenante, de savoir et d'innovation » visant à planifier, développer, soutenir et mettre en oeuvre des actions.</li> <li>• Promouvoir l'importance de la relève et du transfert de compétences.</li> </ul>	

## Objectif général 2.2 : Stimuler la recherche, l'innovation et la créativité

Objectifs particuliers	Pistes d'action	Commentaires et suggestions
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stimuler et assurer la mise en valeur de la R&amp;D dans la région montréalaise.</li> <li>• Favoriser la valorisation et le transfert technologique.</li> <li>• Reconnaître le rôle central des centres de transfert technologique comme lieu d'interface privilégiés pour stimuler le lien entre la R&amp;D et les entreprises.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre, en collaboration avec la Ville de Montréal, les recommandations du rapport <i>Montréal ville de savoir</i> :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Protéger et développer la R&amp;D montréalaise.</li> <li>○ Soutenir le démarrage d'entreprises dans les domaines du savoir et de la technologie.</li> <li>○ Augmenter le niveau de diplomation et valoriser la réussite scolaire, assurer un financement adéquat aux collèges et universités, multiplier les passerelles entre les collèges, les universités et les milieux de travail.</li> </ul> </li> <li>• Participer aux travaux de la Table métropolitaine sur l'innovation initiée par la CMM.</li> <li>• Animer un lieu de concertation « Montréal ville apprenante, de savoir et d'innovation ».</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter l'appropriation des sciences et technologies par la population, notamment par les jeunes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pérenniser quatre projets de « L'île du savoir » :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Éclairs de sciences</li> <li>○ Opération Coco-logix</li> <li>○ Tandem métro</li> <li>○ École montréalaise pour l'enseignement des S&amp;T.</li> </ul> </li> <li>• Développer des initiatives visant l'appropriation des sciences et technologies par la population.</li> <li>• Animer un lieu de concertation « Montréal ville apprenante, de savoir et d'innovation » visant à planifier, développer, soutenir et mettre en oeuvre des actions.</li> </ul>	

**Objectif général 2.3 : Affirmer la culture comme moteur de développement et de cohésion sociale**

Objectifs particuliers	Pistes d'action	Commentaires et suggestions
<ul style="list-style-type: none"> <li>Affirmer la culture comme partie intégrante de la formation des citoyennes et des citoyens.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer un projet propre au domaine artistique visant à promouvoir l'enseignement de la culture et des arts à l'école.</li> <li>Faciliter la convergence entre les arts et la technologie, et les projets de recherche en milieu scientifique.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer l'accessibilité aux arts et à la culture pour l'ensemble de la population.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appuyer la Ville dans la mise en œuvre de sa politique culturelle.</li> <li>Favoriser la participation directe des diverses communautés culturelles à la vie culturelle montréalaise.</li> <li>Initier des stratégies d'actions favorisant le rayonnement de la culture dans les transports en commun.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir le développement de la vie artistique montréalaise.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir la relève artistique par la mise en œuvre d'un projet structurant et concerté.</li> </ul>	



## **Une participation citoyenne active**

### 3. Une participation citoyenne active

La démocratie se construit par la voix du peuple et les citoyens et citoyennes gouvernent par le biais des représentants et représentantes qu'ils élisent. Pour accéder à une société égalitaire et démocratique, tous les groupes – autant minoritaires que majoritaires – doivent avoir droit de parole. En fait, de plus en plus, le citoyen désire être activement consulté dans le développement de sa région et de sa société. Son désir de participer ne se limite plus au simple acte d'exercer son droit de vote. Pour respecter cette volonté, il faut favoriser la participation dans le développement de la région de tous les groupes, et encore davantage pour ceux et celles qui sont moins représentés dans les instances décisionnelles. C'est le cas notamment des femmes, des aînés, des jeunes et des diverses communautés culturelles.

La participation citoyenne implique un engagement social des citoyens et une ouverture des institutions à cet égard. Elle prend un essor significatif dans notre époque de mondialisation des échanges et de globalisation des marchés. De plus en plus, les gens – et en particulier les jeunes – ont une volonté d'agir et sont conscients de leurs pouvoirs. Ils voient leur société évoluer et ont la possibilité, voire même la responsabilité, de joindre les rangs de l'engagement social et d'influer sur l'action de leurs gouvernements<sup>68</sup>.

Concrètement, pour Montréal, la législation qui a établi la nouvelle grande ville offre une occasion exceptionnelle de redéfinir la façon dont les Montréalais participent aux affaires municipales. D'importantes structures ont été mises en place, afin de rapprocher les citoyens des élus, entre autres, les conseils d'arrondissement et l'Office de consultation publique. Pour qu'ils puissent en bénéficier véritablement, les Montréalais et Montréalaises ne doivent plus se percevoir comme de simples contribuables, mais se définir comme citoyens à part entière. Ils ne doivent plus se limiter à choisir les élus qui les représentent, mais tendre à travailler activement avec eux. Une plus grande participation citoyenne des Montréalais contribuerait à améliorer leur qualité de vie, en les incitant à devenir des citoyens mieux informés et plus en mesure d'influer efficacement leur propre gouvernance.

Pour ce faire, la conscientisation des citoyens à l'importance de participer aux lieux de pouvoir est primordiale.

Dans cette troisième partie, orientée sur la participation citoyenne active, quatre objectifs généraux ont été dégagés. Pour assurer la viabilité et l'équité de notre société, la Conférence régionale des élus vise à :

- Augmenter la participation des femmes dans le développement de la région;
- Valoriser la contribution économique, sociale et culturelle des aînés;
- Augmenter la participation citoyenne des jeunes et promouvoir une culture de la relève auprès des organisations, des décideurs et des élus montréalais;
- Augmenter la participation des communautés culturelles au développement de la région.

#### 3.1 Augmenter la participation des femmes dans le développement de la région

L'apport des femmes dans le développement de la région est essentiel. Le partage du pouvoir apparaît comme une exigence inéluctable d'une société authentiquement démocratique. En effet, viser la participation égale des hommes et des femmes dans la sphère politique, tant sur le plan national, régional que local, constitue un enjeu démocratique d'importance. Les revendications des femmes sont toujours d'actualité puisque les obstacles systémiques entravant leur pleine participation à la vie sociale et politique persistent.

Sur 1,8 million d'habitants, elles représentent 52 % de la population montréalaise. Toutefois, les statistiques démontrent que leur présence au sein des conseils municipaux est encore relativement faible par rapport à leur poids démographique.

---

<sup>68</sup> OFQJ, en ligne : <http://www.ofqj.gouv.qc.ca/actualite/Archives2004/AAJC.html>

Malgré la nette progression enregistrée depuis plus de vingt ans, les femmes continuent d'être sous-représentées au sein des instances politiques locales<sup>69</sup>.

#### Évolution du nombre de mairesses et conseillères au Québec de 1980 à 2003<sup>70</sup>

Année	Mairesses		Conseillères	
	Nombre	%	Nombre	%
1980	21	2	339	4
1990	97	7	1622	18
2003	125	12	1672	25

De plus, on ne dénombre aujourd'hui que 9 mairesses comparativement à 18 maires, dans les 27 conseils d'arrondissement de Montréal. C'est donc deux fois plus d'hommes que de femmes qui nous représentent. De même, à la Communauté métropolitaine de Montréal, on ne compte que 4 femmes sur un total de 28 membres et aucune ne siège au comité exécutif.

En outre, dans les prochains tableaux, on remarque que la proportion de femmes siégeant aux conseils d'administration des CLD, CRD et CRÉ est de seulement 25 % à 30 %. Nous sommes encore loin d'une répartition égale des fonctions dirigeantes entre les hommes et les femmes.

#### Pourcentage de femmes au sein des conseils d'administration des CLD<sup>71</sup>

Année	% d'administratrices
1998	25 %
2000	27 %
2003	24 %

<sup>69</sup> MAMR, Statistiques sur la représentation des femmes et des hommes aux instances électives municipales (2003), en ligne : [http://www.mamr.gouv.qc.ca/publications/legislation/statistiques\\_2003.pdf](http://www.mamr.gouv.qc.ca/publications/legislation/statistiques_2003.pdf)

<sup>70</sup> Id.

<sup>71</sup> Source : Secrétariat à la condition féminine (2004)

#### Pourcentage de femmes au sein des conseils d'administration des CRD et des CRÉ<sup>72</sup>

Année	% d'administratrices
2001-2002	27 %
2002-2003	30 %
2003-2004	30 %

Selon le Secrétariat à la condition féminine, la participation des femmes aux affaires publiques est limitée par plusieurs obstacles. Notamment, le manque de ressources financières des femmes et des groupes de femmes pour couvrir les frais inhérents entrave leur participation. Également, la difficulté de concilier les responsabilités familiales et certaines autres, qui sont encore assumées en grande partie par les femmes, place celles-ci dans une situation où elles manquent de disponibilité et de ressources pour s'engager dans les instances de pouvoir. Finalement, les mentalités doivent encore évoluer pour favoriser une plus grande participation des femmes à la vie sociale.

Afin d'encourager ce changement des mœurs et des pratiques, la CRÉ de Montréal, par les projets de son comité « Femmes et développement régional » souhaite accroître et améliorer la participation des femmes aux lieux décisionnels, offrir de la formation pour les femmes voulant jouer un rôle de citoyen actif et créer un réseau de soutien aux femmes siégeant dans les instances locales et régionales.

#### 3.2 Valoriser la contribution économique, sociale et culturelle des aînés

En 2001, Montréal comptait plus de 275 000 personnes âgées de 65 ans et plus, ce qui représente 15 % de la population (comparativement à 14 % pour Toronto et 13 % pour Vancouver)<sup>73</sup>. Il s'agit d'une hausse de 35 % par rapport à 1981. De plus, toujours en 2001, les aînés montréalais représentaient 29 % de la population des 65 ans et plus du Québec<sup>74</sup>. Comme le précise la Direction de la santé publique de Montréal-Centre : « *la société montréalaise, encore relativement jeune, va vieillir à un rythme tel qu'elle*

<sup>72</sup> Id.

<sup>73</sup> Ces statistiques proviennent du *Rapport annuel 2002*, Direction de la santé publique de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, en ligne : <http://www.santepubmtl.qc.ca/Publication/rapportannuel/2002/Chap02-Final.pdf>

<sup>74</sup> Ces statistiques proviennent d'un avis sur le transport en commun réalisé par la Table de concertation des aînés de l'île de Montréal, en ligne : <http://www.tcaim.org/interne/site/Avis.transport.01.11.02.pdf>

comptera parmi les plus vieilles au Canada d'ici 20 ans à peine »<sup>75</sup>. De plus, « Montréal avec 15 % d'aînés en 1996, se démarque du Québec et du Canada où ce taux est de 3 % inférieur. En outre, d'ici 2016 à Montréal, la population totale augmentera de près de 10 %, mais celle des aînés de 30 % »<sup>76</sup>.

Le plus souvent, on traite des problèmes liés au vieillissement de la population, plutôt que des moyens par lesquels les personnes âgées peuvent contribuer au développement de notre société. En effet, l'image négative du vieillissement, la crainte – pour une partie des aînés – de s'engager, les limites physiques de certains d'entre eux, la rigidité des règles de fonctionnement de certaines organisations publiques et privées et l'absence de reconnaissance du travail non rémunéré ne sont que quelques-uns des obstacles auxquels sont confrontés les personnes âgées dans notre société.

En ce sens, les personnes âgées de 55 ans et plus éprouvent souvent de grandes difficultés à réintégrer le marché du travail suite à la perte de leur emploi. En effet, « selon Statistique Canada, à peine 48 % des 55-64 ans retrouvent un emploi dans les deux ans suivant leur mise à pied »<sup>77</sup>. Comme le démontre le tableau qui suit, la durée moyenne du chômage des 55 ans et plus est deux fois plus longue que celle des 25-54 ans et presque cinq fois plus longue que celle des 15-24 ans.

#### Taux et durée moyenne du chômage au Québec et à Montréal en 2003<sup>78</sup>

	Taux de chômage (en %)		Durée moyenne du chômage (en semaines)	
	Au Québec	Montréal	Au Québec	Montréal
15-24 ans	14	15	10	10
25-54 ans	8	9	23	23
<b>55 ans et plus</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>39</b>	<b>47</b>

<sup>75</sup> Rapport annuel 1999, *Prévenir, guérir, soigner, les défis d'une société vieillissante*, Direction de la santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, p.12

<sup>76</sup> Ibid. p.15

<sup>77</sup> Jobboom, en ligne : [http://www.jobboom.com/chroniques/salutbonjour/chronique\\_3962.html](http://www.jobboom.com/chroniques/salutbonjour/chronique_3962.html)

<sup>78</sup> Institut de la statistique du Québec, en ligne :

[http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/march\\_travl\\_remnr/parnt\\_etudn\\_march\\_travl/pop\\_active/rmr\\_gr\\_age\\_reg.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/march_travl_remnr/parnt_etudn_march_travl/pop_active/rmr_gr_age_reg.htm)

Ces chiffres témoignent d'un défi collectif de taille pour la société montréalaise d'autant plus que le vieillissement de la population active du Québec, jumelé à la baisse du taux de natalité rendra plus difficile le renouvellement de la main-d'œuvre.

D'autre part, reconnaître et valoriser la contribution sociale des aînés serait un premier pas à franchir pour aborder ce phénomène du vieillissement de notre population. Les aînés jouent un rôle majeur dans le développement de Montréal. Plus de 20 % d'entre eux font du bénévolat alors qu'ils ne représentent que 13 % de la population et que près de la moitié ont plus de 75 ans. Selon Santé Canada, ce sont les aînés qui donnent le plus d'heures de soutien et d'entraide. Ce bénévolat profite à un nombre impressionnant de domaines: arts, culture, médias, milieu scolaire, organismes d'entraide et de soutien, organisations récréatives et sportives, enseignement universitaire, relations intergénérationnelles, environnement, politique municipale et autre, concertation régionale, etc. Plusieurs des organisations qui permettent à la société québécoise de se développer, en dehors des milieux strictement gouvernementaux ou de l'entreprise privée, sont animées par des aînés qui y consacrent temps, expérience et expertise pour leur insuffler la vitalité essentielle à tout organisme qui aspire à jouer son rôle dans une société démocratique<sup>79</sup>.

Par conséquent, afin de valoriser davantage la contribution économique, sociale et culturelle réelle des aînés, la Conférence des élus de Montréal, en partenariat avec la Table de concertation des aînés de l'île de Montréal, entend favoriser le transfert des compétences, faire valoir l'expérience des aînés auprès des familles et donner aux aînés la possibilité d'agir comme mentor dans leurs anciens secteurs d'activité.

### 3.3 Augmenter la participation citoyenne des jeunes et promouvoir une culture de la relève auprès des organisations, des décideurs et des élus montréalais

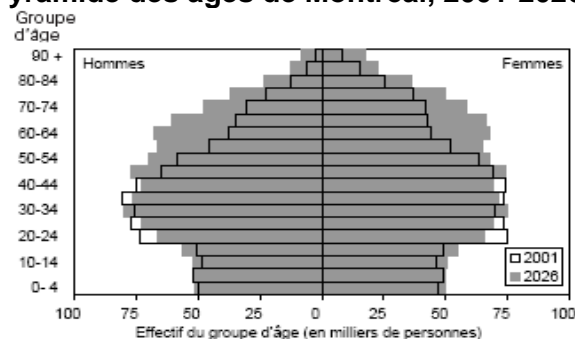
Le phénomène de vieillissement de la population au Québec, très répandu dans les pays occidentaux, entraîne comme corollaire une réduction du poids démographique des jeunes. En 2001, les jeunes montréalais représentaient 21 % de la population de l'île comparativement à 20 % pour l'ensemble du Québec<sup>80</sup>. De 1996 à 2001, la population totale de Montréal a augmenté d'un peu moins de 2 % tandis que celle des

<sup>79</sup> Ministère Emploi, Solidarité sociale et famille, en ligne, <http://www.messf.gouv.qc.ca/secretariat-aux-aines/milieu-communautaire/index.asp>

<sup>80</sup> Secrétariat à la jeunesse, en ligne : [http://www.jeunes.gouv.qc.ca/quelques\\_chiffres/general.htm](http://www.jeunes.gouv.qc.ca/quelques_chiffres/general.htm)

jeunes de 15-29 ans a diminué de plus de 1 %. Ainsi, malgré le phénomène de la migration interrégionale<sup>81</sup>, « le poids relatif des jeunes de l'île de Montréal est en baisse constante. Les 15-29 ans représentaient 28 % de la population de l'Île en 1986, pour passer à 24 % en 1991 et finalement atteindre 20 % en 2000 »<sup>82</sup>. De plus, les prévisions démographiques pour les vingt prochaines années confirment leur situation fragile, puisqu'en 2026 les personnes âgées entre 15 et 29 ans ne représenteront plus que 15 % de la population québécoise<sup>83</sup> :

**Pyramide des âges de Montréal, 2001-2026<sup>84</sup>**



Une telle évolution démographique aura de lourdes conséquences puisqu'elle s'accompagnera probablement d'une « [...] *difficulté croissante pour les jeunes de faire entendre leur voix, de faire valoir leurs priorités dans les décisions ou encore d'influencer les orientations de la société dans son ensemble* »<sup>85</sup>. Ce constat est d'autant plus préoccupant que la participation des jeunes à la vie publique est aujourd'hui relativement faible.

La participation électorale des jeunes dénote au Canada un désintérêt certain de ces derniers pour la chose publique : « Le taux de participation à l'élection générale de 2000

n'était que de 22,4 % chez les 18-20 ans, mais il dépassait 80 % chez les électeurs de plus de 58 ans »<sup>86</sup>. Le constat est le même au Québec. Toutefois la faiblesse de la participation électorale des jeunes est à relativiser car elle dépend du palier de pouvoir et de l'enjeu de l'élection<sup>87</sup>. De plus, leur participation est notable dans d'autres sphères de la vie publique.

Une étude menée par le Forum Jeunesse de l'île de Montréal met en lumière la place que les organisations de Montréal font aux jeunes : « des 104 organisations sondées, 17 % avaient des activités s'adressant exclusivement aux jeunes, 37 % avaient des activités s'adressant majoritairement aux jeunes et 26 % avaient des activités s'adressant souvent aux jeunes »<sup>88</sup>. Cependant, les jeunes s'avèrent peu présents dans les instances décisionnelles montréalaises. La répartition des jeunes actifs parmi les différentes instances souligne leur faible présence au sein des conseils d'élus (4 %), des comités de coordination (7 %), des comités exécutifs (8 %) et des conseils d'établissement (12 %). Les jeunes sont davantage présents au sein des conseils d'administration (69 %)<sup>89</sup>. Leur représentation au sein des organisations montréalaises varie selon les domaines<sup>90</sup> :

Secteurs où les jeunes sont le plus présents	Secteurs où les jeunes sont les moins présents
1. Développement social et économique	1. Santé
2. Éducation	2. Milieu politique
3. Culture	3. Milieu syndical

Les organisations travaillant pour ou avec les jeunes ont naturellement augmenté la place qu'elles leur accordent dans leurs lieux décisionnels. Toutefois, les organisations qui ne s'adressent pas aux jeunes ne comptent aucun siège pour eux dans leurs instances décisionnelles.

<sup>81</sup> Pour les 15-29 ans, l'île de Montréal enregistrait pour la période 1991-1996, un solde migratoire interrégional négatif de 3661 jeunes tandis que pour la période 1996-2001, la région enregistre un gain de 26 188 jeunes.

<sup>82</sup> Forum jeunesse de l'île de Montréal (2001), *Lumière sur la place des jeunes dans les lieux décisionnels de l'île de Montréal*, en ligne : <http://www.forumjeunessedeliledemontreal.org/v2/ptp/guides/ETUDEplacedesjeunes.pdf>

<sup>83</sup> Conseil permanent de la jeunesse, en ligne : <http://www.cpi.gouv.qc.ca/fr/pdf/region06.pdf>

<sup>84</sup> Institut de la statistique du Québec (2003), *Si la tendance se maintient... Perspectives démographiques, Québec et région, 2001-2051*, p.34

<sup>85</sup> Gouvernement du Québec, *Politique québécoise de la jeunesse : La jeunesse au coeur du Québec*, p. 16.

<sup>86</sup> Élections Canada (2003), la participation électorale des jeunes –tour d'horizon et analyse des tendances au Canada : <http://www.obsjeunes.qc.ca/F/veille/axes/insertion/civique/participation/elections.htm>.

<sup>87</sup> Gauthier, Madeleine et Gravel, Pierre-Luc (2004) Les nouvelles formes d'engagement de la jeunesse québécoise. Dans Michel Venne (dir.) *L'annuaire du Québec 2004*, Éditions Fides (2003) p 45.

<sup>88</sup> Forum jeunesse de l'île de Montréal (2001), *Lumière sur la place des jeunes dans les lieux décisionnels de l'île de Montréal* : <http://www.forumjeunessedeliledemontreal.org/v2/ptp/guides/ETUDEplacedesjeunes.pdf>, p.16.

<sup>89</sup> Ibid. P.23.

<sup>90</sup> Ibid. P.24.

Les principaux obstacles à la participation des jeunes sont divers et concernent aussi bien les jeunes que les organisations. La participation peu élevée des jeunes peut résulter tout autant d'un manque d'expérience, de connaissance, de confiance en soi, que d'un manque d'intérêt ou de motivation. Il peut notamment s'agir d'un manque de temps, d'ouverture d'esprit ou bien encore de problèmes monétaires. Par ailleurs, la complexité des dossiers et/ou du fonctionnement des lieux de décision, le manque d'ouverture des organisations, la participation non votante des jeunes sont autant de facteurs qui concourent à expliquer la faible présence des jeunes dans les instances décisionnelles<sup>91</sup>.

La participation des jeunes au développement de leur collectivité ainsi qu'au sein des instances décisionnelles est pourtant cruciale. Par conséquent, la Conférence régionale des élus de Montréal entend, via le Forum jeunesse, consolider et renouveler les actions existantes en insistant sur l'éducation à la citoyenneté et sur les diverses formes d'engagement social, en poursuivant l'opération « Prends ta place ! ». Le Forum prévoit également contribuer à la prise en compte des besoins et des réalités des jeunes Montréalaises et Montréalais, et ainsi appuyer le développement de projets locaux et régionaux s'adressant aux jeunes.

### 3.4 Augmenter la participation des communautés culturelles au développement de la région

Montréal est une communauté de plus en plus cosmopolite. La participation démocratique et civique des communautés ethnoculturelles et des minorités visibles constitue l'un des éléments déterminants pour la santé démocratique de notre région. Cependant, personne ne peut affirmer que, dans les faits, la réalité reflète le principe, car encore peu de personnes issues de communautés culturelles participent aux lieux décisionnels.

Pourtant, en 2001, les minorités visibles représentaient 21 % de la population de Montréal, soit une augmentation de près de 2 % par rapport au recensement de 1996. Toutefois, faire partie d'une minorité visible ne veut pas nécessairement dire être

immigrant. Il faut rappeler que près de 39 000 personnes, soit 13 % des membres des minorités visibles de l'Île, sont nées ici. Néanmoins, chez les immigrants, cette proportion s'élève à 48 % alors qu'elle n'est que de 7 % parmi les non-immigrants.

La minorité visible la plus importante est celle des noirs (30 %), suivie de la communauté arabe (15 %), de celle d'Asie du Sud-Est (8 %) et de la minorité latino-américaine (12 %)<sup>92</sup>. De plus, selon les données compilées par le CRDÎM en 2001, les quartiers montréalais qui ont le ratio le plus élevé de citoyens appartenant aux communautés ethnoculturelles sont : Parc-Extension (50 %), la Petite-Bourgogne (44 %), Côtes-des-Neiges (41 %), et Saint-Michel (38 %). Par ailleurs, le nombre le plus élevé, et de loin, de personnes appartenant à une minorité visible se trouve à Côtes-des-Neiges (39 000) et au deuxième rang vient le quartier Saint-Michel (20 000)<sup>93</sup>. Le tableau suivant indique la répartition de ces minorités visibles<sup>94</sup>.

	Appartenance aux minorités visibles				
	Effectif		%		Total*
	Immi-grants	Non-immi-grants	Immi-grants	Non-immi-grants	
Population totale	462 910	1 252 935	100,0	100,0	100,0
Minorités visibles**	222 070	83 265	48,0	6,6	18,7
Noir	57 790	36 450	12,5	2,9	5,7
Sud-Asiatique	27 190	9 415	5,9	0,8	2,3
Chinois	24 785	8 365	5,4	0,7	2,0
Asiatique du Sud-Est	22 690	6 225	4,9	0,5	1,7
Arabe et Asiatique occidentale	45 195	9 550	9,8	0,8	3,4
Latino-Américain	28 090	6 895	6,1	0,6	2,3
Coréen, Japonais, Philippin	12 240	3 950	2,6	0,3	1,0

<sup>91</sup> La liste d'obstacles n'est pas classée selon un ordre d'importance et elle ne reprend pas l'ensemble des obstacles identifiés par les jeunes, les organisations et le Forum Jeunesse de Montréal. Forum jeunesse de l'île de Montréal *Lumière sur la place des jeunes dans les lieux décisionnels de l'île de Montréal*, (2001) : <http://www.forumjeunessedeliledemontreal.org/v2/ptp/guides/ETUDEplacedesjeunes.pdf>, p.41 et 42.

<sup>92</sup> Ville de Montréal, 2002, en ligne : <http://www2.ville.montreal.qc.ca/interculturel/pdf/montreal.pdf>

<sup>93</sup> CRDIM, Femmes et développement régional (2001), *Plein feux sur 20 quartiers : Un atlas comparatif de la situation socio-économique des femmes et des hommes sur l'île de Montréal*

<sup>94</sup> Ville de Montréal, 2002, en ligne : <http://www2.ville.montreal.qc.ca/diversite/pdf/montreal.pdf>

Une étude réalisée par le Conseil permanent de la jeunesse, avec la collaboration du Conseil des relations interculturelles, affirme que les communautés culturelles – en particulier les jeunes issus de minorités visibles – participent moins à la vie politique pour de nombreuses raisons. Selon le Conseil, plusieurs défis restent à relever.

Le premier est le manque de modèles. Les jeunes issus des communautés ethnoculturelles ont peu d'exemples de participation citoyenne dont ils peuvent s'inspirer. Un autre obstacle à franchir est la ghettoïsation : il faut sortir de sa communauté pour entrer dans l'espace civique québécois. Les pressions pour se retirer dans sa communauté sont doubles puisqu'elles proviennent à la fois des communautés ethnoculturelles et de la majorité démographique.

Le portrait statistique de cette étude a montré qu'une très forte proportion de jeunes issus des minorités visibles maîtrise le français. Pourtant, un fossé culturel subsiste. Dans certains cas, une moins bonne maîtrise de la langue de la majorité peut être un obstacle. Mais dans d'autres cas, les différences de modes de vie, d'identité ou d'affinités culturelles éloignent ces jeunes de leurs concitoyens appartenant à la majorité démographique<sup>95</sup>.

Enfin, la CRÉ de Montréal espère accroître et améliorer la participation des communautés culturelles aux lieux décisionnels et sensibiliser la communauté à la réalité des pratiques discriminatoires.

---

<sup>95</sup> Conseil permanent de la jeunesse avec la collaboration du Conseil des relations interculturelles (2003), *Remixer la cité : La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles*, en ligne : [http://www.conseilinterculturel.gouv.qc.ca/activites/2004/05\\_04\\_04/Resume\\_ReMixer\\_FR.doc](http://www.conseilinterculturel.gouv.qc.ca/activites/2004/05_04_04/Resume_ReMixer_FR.doc)

### 3. Une participation citoyenne active

<b>Objectif général 3.1 : Augmenter la participation des femmes dans le développement de la région</b>	
<b>Pistes d'action</b>	<b>Commentaires et suggestions</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Augmenter la participation des femmes aux lieux décisionnels.</li><li>• Offrir de la formation pour les femmes voulant jouer un rôle citoyen actif.</li><li>• Créer un réseau de soutien aux femmes siégeant dans les instances locales et régionales.</li></ul>	
<b>Objectif général 3.2 : Valoriser la contribution économique, sociale et culturelle des aînés</b>	
<b>Pistes d'action</b>	<b>Commentaires et suggestions</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Favoriser le transfert des compétences.</li><li>• Faire valoir l'expérience des aînés auprès des familles.</li><li>• Donner aux aînés la possibilité d'agir comme mentor dans leurs anciens secteurs d'activité (développer des projets intergénérationnels).</li><li>• Favoriser la reconnaissance du rôle des aînés dans le développement de Montréal.</li></ul>	

**Objectif général 3.3 : Augmenter la participation citoyenne des jeunes et promouvoir une culture de la relève auprès des organisations, des décideurs et des élus montréalais**

Pistes d'action	Commentaires et suggestions
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre l'opération « Prends ta place ! »               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sensibiliser les jeunes de 12 à 30 ans à l'importance de l'engagement citoyen et les outiller pour prendre leur place dans les lieux décisionnels.</li> <li>○ Faire connaître aux jeunes les organisations qui offrent des possibilités d'engagement citoyen grâce à l'organisation d'un Carrefour de l'engagement et au site Internet.</li> <li>○ Poursuivre le projet « Électeurs en herbe » et les projets de soutien à la vie démocratique dans les écoles au profit des adolescents.</li> <li>○ Sensibiliser les organismes, les décideurs et les élus à la culture de la relève, et les soutenir dans les efforts qu'ils déploient pour faire une place aux jeunes dans leurs lieux décisionnels.</li> <li>○ Favoriser chez les jeunes le développement d'habiletés de gestion, de planification et de mise en œuvre de projets, et soutenir le démarrage de projets dans une perspective d'éducation à la citoyenneté.</li> </ul> </li> <li>• Contribuer à la prise en compte des besoins et réalités des jeunes Montréalaises et Montréalais.</li> <li>• Appuyer le développement de projets locaux et régionaux s'adressant aux jeunes.</li> </ul>	

**Objectif général 3.4 : Augmenter la participation des communautés culturelles au développement de la région**

Pistes d'action	Commentaires et suggestions
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter la participation des communautés culturelles aux lieux décisionnels.</li> <li>• Sensibiliser la communauté à la réalité des pratiques discriminatoires.</li> <li>• Valoriser et positionner l'apport actuel des communautés culturelles.</li> </ul>	



## **Un environnement et un milieu de vie de qualité**

## 4. Un environnement et un milieu de vie de qualité

L'ensemble des projets et des actions poursuivis et initiés par la CRÉ de Montréal tendent à s'inscrire dans une perspective de développement durable. Or, le développement durable priorise une amélioration de la qualité de vie, fondée sur une utilisation efficiente et soucieuse des ressources limitées, quelles soient naturelles, humaines ou économiques. Parmi ses objectifs majeurs on trouve donc, d'une part, l'amélioration de la qualité de la vie des gens et, d'autre part, le respect de l'environnement et la contribution au maintien de la biodiversité.

En novembre 2004, le gouvernement du Québec a affirmé son engagement dans cette cause, en lançant le « Projet de plan de développement durable du Québec ». La mise en œuvre de ce plan de développement durable présuppose qu'un certain nombre de conditions soient respectées. Parmi celles-ci, le Conseil canadien des ministres de l'environnement a retenu : *le rythme d'utilisation des ressources naturelles renouvelables n'excède pas celui de leur régénération; le rythme d'épuisement des ressources non renouvelables ne dépasse pas le rythme de développement de substituts renouvelables et la quantité de pollution et de déchets ne dépasse pas celle que peut absorber l'environnement*<sup>96</sup>.

Cette quatrième et dernière partie est donc consacrée à l'environnement et à la qualité du milieu de vie des citoyens. Les thèmes de la qualité de l'air, des transports, des eaux usées, des matières résiduelles, des espaces verts, de la conciliation famille-travail-études, de la sécurité urbaine ainsi que des sports et des loisirs y seront subséquentement abordés.

La CRÉ de Montréal entend :

- Informer les décideurs des enjeux stratégiques en matière d'environnement et de développement durable;
- Encourager une meilleure gestion des ressources;
- Contribuer à consolider les espaces urbains existants et préserver les milieux naturels;
- Améliorer la qualité du milieu de vie des citoyens.

### 4.1 Informer les décideurs des enjeux stratégiques en matière d'environnement et de développement durable

Les villes et les agglomérations urbaines sont aujourd'hui les nouveaux terrains privilégiés pour la mise en œuvre des objectifs nationaux et internationaux de développement durable. Il est vrai que les formes d'urbanisation actuelles contribuent dans une large mesure aux tendances défavorables en matière d'environnement à l'échelle locale bien sûr, mais aussi à l'échelle régionale et mondiale. La forte croissance démographique exige d'ailleurs une meilleure maîtrise de l'étalement urbain, afin de diminuer les impacts sur l'environnement à l'extérieur, mais aussi à l'intérieur des limites de l'agglomération. En effet, la perte de qualité de l'environnement urbain a souvent tendance à exacerber certains problèmes sociaux (pauvreté, insécurité, chômage, etc.) et à influencer directement l'attractivité de la ville en termes d'économie et de savoir. Aussi, le problème se pose-t-il pour la population urbaine, en termes de qualité de vie en ville.

La collectivité montréalaise l'a bien compris comme en témoigne l'élaboration, sous l'impulsion de la Ville de Montréal et avec l'appui de ses partenaires, d'un *Plan stratégique de développement durable* visant le territoire montréalais. Cette initiative s'inscrit également dans la démarche, amorcée au niveau provincial par le gouvernement, pour doter le Québec d'un plan de développement durable. Si les progrès en matière d'intégration des enjeux environnementaux sont manifestes, les enjeux du développement durable en milieu urbain demandent cependant des interventions souvent très complexes. Dans une telle perspective de collectivité viable, les décideurs viennent encore à manquer d'information et d'outils d'aide à la décision.

C'est pourquoi il apparaît essentiel que le comité Environnement et Développement durable de la CRÉ de Montréal s'emploie à assurer une circulation de l'information adéquate, afin de contribuer à éclaircir certains enjeux stratégiques en matière d'environnement et de développement durable.

<sup>96</sup> Développement durable, Environnement et Parcs, en ligne : <http://www.menv.gouv.qc.ca/developpement/inter.htm>

## 4.2 Encourager une meilleure gestion des ressources

La gestion des ressources représente un des défis de l'heure de nos sociétés, tout particulièrement lorsqu'elle concerne le milieu urbain. En effet, les villes et les agglomérations sont confrontées à des problèmes environnementaux souvent très aigus : pollution de l'air, contamination de l'eau, gestion des déchets difficile à assumer, nuisances sonores et visuelles, etc. Les Montréalais sont particulièrement préoccupés par la qualité de l'air et le phénomène des changements climatiques. C'est le secteur des transports qui est responsable de l'émission des plus grandes quantités de gaz à effet de serre. Transport Québec indique à cet effet que de 1990 à 2001, les émissions de GES dues au transport ont augmenté de 14 % au Québec<sup>97</sup>, pour atteindre 38,5 % des émissions totales des GES en 2002. Les rejets polluants et les GES contribuent aux changements climatiques et à la formation du smog qui affectent Montréal chaque année à plusieurs reprises. Malheureusement, et ce malgré les efforts investis et les progrès réalisés dans ce domaine, l'AMT prévoit d'ici 2007, une augmentation de près de 300 000 véhicules aux 1,5 million déjà en circulation. La qualité de vie des Montréalais pourrait donc en souffrir car la hausse du volume de circulation sur l'ensemble du réseau routier augmentera la congestion, la consommation d'énergie, les émissions atmosphériques, la pollution sonore ainsi que les risques d'accidents.

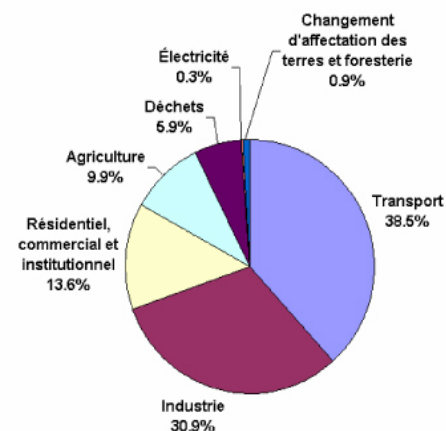
Nombre de jours de Smog au Québec (Taux d'ozone élevé)

Région	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	moyenne
Outaouais	3	2	3	5	12	1	12	3	2	4,8
Laurentides	6	1	2	5	4	1	4	2	2	3,0
Montréal	16	6	7	11	13	0	20	7	12	10,2
Montréal-Laval	12	2	11	11	15	1	17	10	8	9,7
Lanaudière	-	6	8	5	7	0	7	4	1	4,8
Mauricie	16	5	6	5	14	1	15	10	5	8,6
Estrie	5	2	3	3	3	1	8	4	1	3,3
Québec	5	2	4	5	5	1	5	8	4	4,3

Source : <http://www.menv.gouv.qc.ca/air/info-smog/ete/smog.htm#surveillance>

<sup>97</sup> Transport Québec, en ligne : <http://www.mtg.gouv.qc.ca/fr/ministere/environnement/climat/transport.asp>

## Émissions de GES par secteur en 2002<sup>98</sup>



L'eau, notamment l'approvisionnement en eau potable et surtout l'assainissement des eaux usées, est aussi un enjeu majeur à Montréal. Les volumes d'eaux usées qui y sont traitées sont plus élevés per capita que dans la plupart des grandes villes canadiennes. Or, il arrive aussi qu'une certaine partie des rejets domestiques soit encore rejetée dans les cours d'eau, par le biais de raccordements croisés, sans avoir été traitée. De plus, les réseaux d'aqueducs se détériorent. Selon les données de la Ville de Montréal, jusqu'à 40 % de l'eau traitée pourrait ne pas se rendre au robinet, ce qui entraîne des pertes économiques substantielles<sup>99</sup>.

Enfin, la gestion des déchets est également au centre des préoccupations. En 1999, le secteur municipal de l'île de Montréal a généré près de 874 000 tonnes de matières résiduelles, soit 484 kg/personne<sup>100</sup>. De ces déchets, seuls 13 % ont été détournés de l'élimination via les collectes sélectives ou le compostage<sup>101</sup>. Outre ce volume toujours élevé de déchets produits, qu'il devient de plus en plus difficile de contenir dans les sites d'enfouissement existants, le contrôle de l'impact de ces rejets, particulièrement

<sup>98</sup> Source : ministère de l'Environnement du Québec, 2005.

<sup>99</sup> Conseil régional de développement de l'île de Montréal, *Forum sur l'environnement, un enjeu planétaire, une action régionale : Diagnostic environnemental de l'île de Montréal*, 2000, pp.28-29

<sup>100</sup> Conseil régional de l'Environnement de Montréal (2003), *Mémoire sur le projet de Plan de gestion des matières résiduelles de la CMM*, en ligne, <http://www.cremtl.qc.ca/fichiers-cre/files/pdf224.pdf>

<sup>101</sup> Id.

ceux qualifiés de dangereux pour la santé de la population et des écosystèmes, est ardu. Malgré les nombreuses initiatives prises à Montréal pour inciter à la réduction, au réemploi et au recyclage, les possibilités de récupération offertes aux citoyens demeurent encore inégales selon les arrondissements et des efforts supplémentaires doivent être faits pour réduire le gaspillage.

Afin de contribuer à une meilleure gestion des ressources, la Conférence régionale des élus souhaite coordonner un réseau d'échanges et d'information sur divers thèmes environnementaux, lui permettant, entre autres, de synthétiser les enjeux de la gestion des ressources et d'influencer les habitudes et les choix de consommation des ICI (industries, commerces et institutions).

#### **4.3 Contribuer à consolider les espaces urbains et préserver les milieux naturels**

Bien que les préoccupations environnementales aient progressé, les systèmes urbains actuels ont toujours tendance à être particulièrement énergivores et à s'étendre inexorablement au détriment des milieux naturels et des terres productives. La logique de l'étalement urbain, de la multiplication des voies de communication et des infrastructures en banlieue, qui semble prédominer actuellement, contribue d'une part à l'augmentation des pressions écologiques et à la disparition de la biodiversité et, d'autre part, à des phénomènes tels que l'augmentation des nuisances associées à l'automobile, le dépeuplement des centres urbains et la fragmentation des espaces et des services. Or, ce déséquilibre peut avoir des répercussions directes sur la santé et le bien-être des populations urbaines.

Une collectivité viable doit donc miser sur une meilleure planification de ses espaces urbains et sur une protection accrue de ses milieux naturels. La revitalisation de secteurs dégradés et la requalification de certains sites font partie de la stratégie de consolidation des zones, services et réseaux de transports existants, mise au point par la Ville de Montréal dans son plan d'urbanisme (2004). Le défi à Montréal est particulièrement élevé, notamment en termes de réhabilitation de sites, puisque 63 % des 400 terrains contaminés ayant fait l'objet d'une caractérisation, présentent des niveaux de contamination du sol qui requièrent des travaux de restauration<sup>102</sup>.

<sup>102</sup> Conseil régional de développement de l'île de Montréal (2000), *Forum sur l'environnement, un enjeu planétaire, une action régionale : Diagnostic environnemental de l'île de Montréal*, pp.28-29

La superficie d'espaces verts naturels ou aménagés sur l'Île demeure, quant à elle, déficitaire par rapport à la moyenne internationale, et certains boisés ne bénéficient d'aucune forme de protection à ce jour. Ces milieux et la biodiversité qu'ils renferment jouent pourtant un rôle primordial à la qualité de vie globale dans la ville. En dehors de la valeur intrinsèque qu'on peut attribuer aux fonctions qu'ils remplissent telles que la purification de l'air et de l'eau, la détoxification des déchets humains et industriels, la régulation des niveaux de crue, etc., ces milieux naturels rendent également des services vitaux aux populations comme celui de diminuer le bruit, le stress et les phénomènes météorologiques violents (coups de chaleur). Les espaces verts, par exemple, non seulement peuvent absorber une partie du carbone, mais constituent également une occasion unique pour les citoyens d'entrer en contact avec la nature et de pratiquer des activités sportives et de détente.

Par ailleurs, les arguments en faveur de la conservation de la nature ne se veulent plus aujourd'hui seulement d'ordre environnemental, esthétique ou spirituel, mais de plus en plus d'ordre économique<sup>103</sup>. L'émergence de nouveaux secteurs d'activités comme ceux des loisirs de plein air et de l'écotourisme en est le témoin. La conservation des écosystèmes profite en effet aux milieux urbains en éliminant, par leurs services rendus, des coûts qui seraient autrement assumés par la Ville, tout en offrant également certains débouchés économiques non négligeables. Montréal jouit, à cet égard, d'une situation privilégiée par la présence du fleuve Saint-Laurent qui lui donne sa particularité. La ville bénéficie notamment d'un fort potentiel de récupération des usages récréatifs en rive, par l'amélioration de l'accès à l'eau et la création de plages publiques. Un tel contexte incite la Conférence régionale des élus à prioriser la consolidation des espaces urbains et la préservation des milieux naturels. Pour ce faire, elle compte favoriser la requalification des sites et la récupération des usages, ainsi que supporter la protection des milieux naturels, entre autres, par l'acquisition et la diffusion de connaissance et par la promotion de l'utilisation rationnelle des milieux naturels.

<sup>103</sup> Préserver le capital naturel du Canada, Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, 2003.

#### 4.4 Améliorer la qualité du milieu de vie des citoyens

La qualité de vie est un terme employé pour évaluer le bien-être d'une population. Cette notion reflète ce que les gens pensent de leur milieu. L'ensemble de leurs perceptions représente donc la qualité de vie des citoyens dans leur quotidien.

Si la qualité de l'environnement physique est un déterminant de la qualité de vie des citoyens, il n'est certes pas le seul. Plusieurs autres éléments concourent à améliorer la qualité de vie des gens dont, la possibilité de concilier la famille avec le travail ou les études, la sécurité urbaine et l'accès aux activités de sports et de loisirs.

##### La conciliation famille-travail-études

On doit s'attendre, dans une société comme la nôtre, à ce que les gens puissent combler leur désir de s'accomplir professionnellement et d'avoir une carrière satisfaisant leurs aspirations, tout en pouvant être présents dans leur famille. Or, une grande partie des gens qui tentent de concilier leur situation professionnelle avec leur vie familiale subissent énormément de pressions et de stress et leur famille également. C'est pourquoi l'atteinte d'une véritable conciliation travail-famille est essentielle à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

Il semble que cette conciliation soit particulièrement difficile pour les personnes ayant de jeunes enfants. En effet, les personnes ayant des enfants à la maison sont plus actives ; leur taux d'activité grimpe même jusqu'à 73 % alors que la moyenne montréalaise est de 65 %. Le taux d'emploi suit également cette tendance et atteint 67 % comparativement à 5 % pour l'ensemble de la Ville de Montréal. Plusieurs études témoignent du manque de temps exprimé par les parents de jeunes enfants. « *Les mesures de conciliation emploi-famille les plus recherchées ont trait à la flexibilité des horaires. Par ailleurs, la diversification des formes d'emplois et d'horaires accroît les difficultés qu'ont les parents à articuler emploi et famille* »<sup>104</sup>. D'après une enquête de l'Institut de la statistique du Québec (2001), « *le tiers des familles avec enfants âgés de moins de 5 ans, le parent seul ou au moins un des conjoints travaille ou étudie selon un horaire irrégulier* »<sup>105</sup>.

<sup>104</sup> Conférence régionale des élus de Montréal, *Vision régionale concertée et enjeux prioritaires en matière de famille*, 2004, en ligne : <http://www.crdim.org/Publications/AvisetMemoires/Visionregionale0604.pdf>

<sup>105</sup> Id.

Ces situations compliquent particulièrement l'organisation de la garde des enfants. Par conséquent, ces familles doivent souvent faire appel à une combinaison de modes de garde différents pour combler leurs besoins. De plus, une étude menée par le CRDÎM sur la problématique de la garde des enfants âgés de 5 à 12 ans hors des périodes scolaires révèle que, pour le tiers des familles utilisatrices des services de garde en milieu scolaire, la conciliation de leur vie familiale et professionnelle se trouve perturbée lors des périodes où ces services ne sont pas offerts.

Dans cette optique, la CRÉ de Montréal entend développer et promouvoir une vision régionale concertée pour la valorisation et l'amélioration des conditions de vie des familles, en lien avec le développement social, culturel et économique de l'île de Montréal. À cette fin, la CRÉ de Montréal entend animer un lieu de concertation régionale sur les questions et enjeux liés aux familles de la région et à leur épanouissement, en concluant une entente spécifique avec le Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine et autres partenaires et en élaborant un cadre de référence régional pour une politique familiale globale incluant des mesures relatives à la conciliation famille-travail-études. De plus, la CRÉ de Montréal désire sensibiliser la communauté montréalaise aux réalités plurielles des familles et aux besoins diversifiés de la région, en réalisant et diffusant un portrait famille de la région et en suivant l'évolution entre l'offre et les besoins en services de garde à l'enfance sur l'île de Montréal, en portant une attention particulière à l'accessibilité et à la qualité des services.

##### La sécurité urbaine

En 2003, le taux de criminalité s'est stabilisé au Québec ; il est d'environ 5500 infractions par 100 000 habitants. « *Les régions administratives de Montréal (7380), de l'Outaouais (6148) et de Lanaudière (5722) affichent des taux de criminalité supérieurs à la moyenne québécoise* »<sup>106</sup>. Par ailleurs, le taux d'homicides au Québec est trois fois moins élevé qu'aux États-Unis. Par exemple, dans la région métropolitaine de Montréal, le nombre d'homicides s'élevait à 66 en 2002 pour une population de 3,43 millions de personnes : ceci représente donc un taux de 1,9 meurtre pour 100 000 habitants (voir le tableau ci-contre).

<sup>106</sup> Ministère de la Sécurité Publique, en ligne : <http://www.msp.gouv.qc.ca/prevention/index.asp>

### Taux de criminalité par 100 000 habitants de certaines régions métropolitaines, 2002 <sup>107</sup>

Régions métropolitaines	Voies de fait graves	Vol qualifié	Homicide
Québec	67	61	0,4
<b>Montréal</b>	<b>152</b>	<b>155</b>	<b>1,9</b>
Vancouver	163	164	3,3
Boston	301	126	2,6
New York	388	304	6,6
Washington	270	203	9,4

Les femmes et les personnes âgées représentent le groupe le plus touché par l'insécurité urbaine peu importe le pays. « À Montréal, au cours des dernières années, un sondage d'opinion a révélé que près de 60 % des femmes rapportent avoir peur de se promener seules le soir dans leur quartier de résidence, comparativement à 17 % des hommes. Plusieurs femmes observent une forme de couvre-feu et restreignent leurs activités si elles ne sont pas accompagnées. Ainsi, le sentiment d'insécurité face aux agressions oblige de nombreuses femmes à restreindre leurs objectifs personnels et leur participation à la vie collective. Par exemple, l'insécurité nuit à plusieurs femmes dans la poursuite de démarches de perfectionnement ou d'implication dans les activités le soir. »<sup>108</sup>.

En ce sens, la CRÉ de Montréal juge primordial de contribuer à améliorer le sentiment de sécurité des citoyens et citoyennes, particulièrement pour ces dernières, entre autres, en arrimant les préoccupations de la Table des aînés et des comités de femmes en matière de sécurité.

#### Les sports et loisirs

Au Québec, on note une baisse significative de l'activité physique chez les jeunes au moment de l'entrée au secondaire. Chez ces derniers, la sédentarité engendre l'apparition de problèmes de posture, d'embonpoint et de faiblesse du système

cardiovasculaire. La sédentarité nuit également aux adultes. Généralement, un jeune en bonne condition physique est moins enclin à fumer, à consommer de l'alcool et se nourrit mieux<sup>109</sup>.

Chez les adultes comme chez les plus jeunes, l'activité physique a des effets sur le bien-être physique et psychologique. Malheureusement, les statistiques démontrent que nous sommes peu actifs. En effet, 72 % des adultes âgés entre 25 et 44 ans sont quasi sédentaires. De plus, les 25-44 ans qui ont des enfants sont moins actifs que ceux sans enfant. Or, il est démontré que la pratique d'activités physiques familiales renforce les liens familiaux et démontre l'importance de l'activité physique aux enfants. Finalement, on observe une baisse importante de la pratique de l'activité physique chez les jeunes et particulièrement chez les filles. À ce propos, on a constaté qu'à la fin du primaire, 57 % des jeunes sont actifs trois fois par semaine, alors qu'à la fin du 5<sup>e</sup> secondaire, il n'en reste que 38 %<sup>110</sup>.

Ainsi, la CRÉ de Montréal entend appuyer la Ville dans l'élaboration de sa politique favorisant la pratique des sports et des loisirs et accompagner celle-ci dans la réalisation de sa stratégie de soutien aux événements de masse et aux événements sportifs internationaux.

<sup>107</sup> Immigration Québec, en ligne : [http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/vivrequebec/section1/1\\_3-fr.htm](http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/vivrequebec/section1/1_3-fr.htm)

<sup>108</sup> Ville de Montréal, *Guide d'aménagement pour un environnement urbain sécuritaire*, en ligne : [http://www2.ville.montreal.qc.ca/cmsprod/fr/femme\\_ville/guide\\_aménagement](http://www2.ville.montreal.qc.ca/cmsprod/fr/femme_ville/guide_aménagement)

<sup>109</sup> Direction de la santé publique de Montréal, en ligne, <http://www.santepub-mtl.qc.ca/kino/bouger/chronic16.html>

<sup>110</sup> Toutes ces données proviennent de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Laval, en ligne : [http://www.sssslaval.gouv.qc.ca/1\\_1\\_02.htm](http://www.sssslaval.gouv.qc.ca/1_1_02.htm)

#### 4. Un environnement et un milieu de vie de qualité

<b>Objectif général 4.1 : Informer les décideurs des enjeux stratégiques en matière d'environnement et de développement durable</b>		
<b>Objectifs particuliers</b>	<b>Pistes d'action</b>	<b>Commentaires et suggestions</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en perspective des dossiers montréalais.</li> <li>• Établir une liste de dossiers et de projets prioritaires.</li> <li>• Prendre position sur des dossiers ou des projets particuliers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre sur pied un processus de vigie.</li> <li>• Publier trois à six fois par année une lettre circulaire.</li> <li>• Faire l'analyse, fournir des avis et proposer des solutions novatrices basées sur les expériences réalisées ailleurs (informations recueillies dans le cadre de la vigie).</li> </ul>	
<b>Objectif général 4.2 : Encourager une meilleure gestion des ressources</b>		
<b>Objectifs particuliers</b>	<b>Pistes d'action</b>	<b>Commentaires et suggestions</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Synthétiser les enjeux de la gestion des ressources sur l'île de Montréal.</li> <li>• Influencer les habitudes et les choix de consommation des ICI (industries, commerces et institutions).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordonner un réseau d'échange et d'information sur les collectivités viables sur divers termes en environnement : eau, air, changements climatiques, santé, transport actif, déchets, industries, etc.</li> </ul>	

### Objectif général 4.3 : Contribuer à consolider les espaces urbains existants et préserver les milieux naturels

Objectifs particuliers	Pistes d'action	Commentaires et suggestions
<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser la requalification des sites et la récupération des usages.</li> <li>Supporter la protection des milieux naturels.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Acquérir et diffuser des connaissances sur les enjeux des communautés locales.</li> <li>Inciter l'émergence de projets à l'échelle du quartier.</li> <li>Promouvoir l'utilisation rationnelle des milieux naturels.</li> <li>Préparer et diffuser un portefeuille des réalisations exemplaires sur des friches urbaines.</li> </ul>	

### Objectif général 4.4 : Augmenter la qualité du milieu de vie des citoyens

Objectifs particuliers	Pistes d'action	Commentaires et suggestions
<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer et promouvoir une vision régionale concertée pour <i>la valorisation</i> et l'amélioration des conditions de vie des familles, en lien avec le développement social, culturel et économique de l'île de Montréal.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Animer un lieu de concertation régionale sur les questions et enjeux liés aux familles de la région et à leur épanouissement.</li> <li>Conclure une entente spécifique avec le MESSF et les autres partenaires.</li> <li>Élaborer un cadre de référence régional pour une politique familiale globale incluant des mesures relatives à la conciliation famille-travail-études.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser la communauté montréalaise aux réalités plurielles et aux besoins diversifiés des familles de la région.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser et diffuser un portrait famille de la région.</li> <li>Suivre l'évolution de la situation entre l'offre et les besoins en services de garde à l'enfance sur l'Île, et porter une attention particulière à l'accessibilité et à la qualité des services.</li> </ul>	

Objectifs particuliers	Pistes d'action	Commentaires et suggestions
<ul style="list-style-type: none"> <li>Préserver un environnement sécuritaire, particulièrement pour les femmes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Arrimer les préoccupations de la Table des aînés et des comités de femmes en matière de sécurité.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir des activités de sports et de loisirs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appuyer la Ville de Montréal dans l'élaboration de sa politique favorisant la pratique des sports et des loisirs.</li> <li>Accompagner la Ville de Montréal dans la réalisation de sa stratégie de soutien aux événements de masse et aux événements sportifs internationaux.</li> </ul>	